

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LES CANADIENS DE L'OUEST.

LOUIS RIEL, PÈRE.

Le nom de Louis Riel, le chef de l'insurrection de 1870 à la Rivière-Rouge, est désormais acquis à l'histoire. La jeunesse de l'agitateur, son éloquence, son influence sur les masses, l'audace de son entreprise, ses fautes même, lui ont donné une part plus grande de l'attention publique depuis deux ans qu'il n'en a été donné au personnage le plus éminent du pays.

Loué par les uns, dénoncé par les autres qui demandent sa tête à grands cris—ils offrent même \$5,000 dans ce but!—son nom n'a cessé d'être dans toutes les bouches. Il échappera encore longtemps à l'oubli, car une certaine partie de la presse anglaise continue de vouer Riel aux gémonies et d'appeler sur lui les foudres de la justice vengeresse. Les historiens ont même commencé à raconter le mouvement insurrectionnel, qui a valu à la nouvelle province de Manitoba l'établissement du gouvernement responsable, en se plaçant à des points de vue très différents.

Le moment n'est pas encore venu d'apprécier la croisade politique entreprise par Louis Riel. Les esprits sont encore trop en fermentation et les passions qu'elle a soulevées, trop ardentes, pour qu'on ne soit pas accusé d'obéir à des sympathies ou antipathies nationales, en jugeant son œuvre.

Aussi ce n'est pas cette tâche que nous venons remplir. Nous voulons seulement tirer de l'oubli la vie de son digne père, qui, pour avoir été moins retentissante, est loin d'être dépourvue d'intérêt. Elle est, de fait, inséparablement liée à un autre événement fort important dans l'histoire de la Rivière-Rouge, qui a amené l'émancipation commerciale de cette colonie.

Ces notes biographiques sont entièrement inédites, nous les avons obtenues de témoins oculaires des épisodes émouvants que nous allons raconter. La vie de Louis Riel, père, ne se trouve écrite dans aucun livre ni dans aucun journal; mais, en revanche, elle est gravée d'une manière ineffaçable dans la mémoire reconnaissante du petit peuple français de la Rivière-Rouge.

I.

Louis Riel est né à l'Île à la Croix, dans le territoire du Nord-Ouest, le 7 juin 1817. Son père, Jean-Baptiste Riel, était un Canadien-Français, natif de Berthier (en haut). Sa mère, Marguerite Boucher, était une métisse montagnaise issue d'un père canadien-français et d'une indienne de la tribu des Montagnais.

Dans l'été de 1822, le jeune Riel, alors âgé de cinq ans, fut conduit en Canada par son père et sa mère, et il fut baptisé au mois de septembre à Berthier. Il n'y avait alors que trois missionnaires canadiens dans le territoire du Nord-Ouest, les Révs. MM. Sévère Dumoulin, Th. Destroismaisons et Jean Harper.

Il demeura en ce pays jusqu'à l'âge de vingt-et-un ans et séjourna presque tout le temps à St. Hilaire. Il reçut une éducation élémentaire assez soignée et fit preuve de beaucoup d'aptitudes intellectuelles; il apprit ensuite le métier de cardeur.

En 1838, s'engagea pour trois ans à la Compagnie de la Baie d'Hudson et partit pour le Nord-Ouest. Il fut envoyé à un poste du lac LaPluie, puis, son engagement terminé, il revint au pays et entra comme novice dans la communauté des Pères Oblats, où il demeura environ deux ans.

Désireux de revoir les vastes prairies du Nord-Ouest, qui avaient pour lui beaucoup d'attraits, il prit de nouveau sa feuille de route pour la Rivière-Rouge. Comme la plupart des métis français sont chasseurs, il alla faire une campagne avec eux contre les buffles des plaines. Les métis organisent deux

expéditions par an contre le bison; ils partent en bandes nombreuses, bien armés, accompagnés de 1500 à 1600 wagons, sous la direction de chefs reconnus d'avance, et à leur retour au Fort Garry, si la chasse est abondante, ils rapportent les dépouilles de plusieurs milliers de ces animaux dont la chair alimente la colonie.

Riel se rendit plus tard à la Baie d'Hudson. C'est ce qu'on appelait alors dans le pays: "aller à la mer."

Dans l'automne de 1843, il épousa Julie de Lagimodière, fille de Jean-Baptiste de Lagimodière et de Marie-Anne Gaboury, tous deux d'origine canadienne. La femme de Riel, bien que née à la Rivière-Rouge, est donc canadienne-française et elle a été élevée dans ce pays. Elle n'a jamais visité le Canada et porte le costume particulier aux métisses.

Quelques années après son mariage, Louis Riel fit un petit modèle de moulin à carder et sollicita l'encouragement de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Mais celle-ci ayant pour politique traditionnelle de s'opposer à tout mouvement de progrès, lui fit un accueil tellement froid qu'il renonça à son projet. En outre, Riel s'apercevant qu'un autre voulait lui enlever le mérite de son œuvre, brisa, de dépit, son modèle, le fruit de six mois d'un laborieux travail.

Il se livra alors à la culture d'une terre dont il avait fait l'acquisition sur les bords de la rivière La Seine, en arrière de St. Boniface. Les travaux des champs ne suffisant pas à son activité, il conçut le projet de construire un moulin à farine. Cette entreprise lui souriait beaucoup, mais il y avait de grandes difficultés à surmonter pour obtenir un pouvoir d'eau.

La rivière La Seine, qui afflue dans la rivière Rouge, près de St. Boniface, ne contenait pas assez d'eau pour alimenter ce moulin, et il était impossible de pouvoir en tirer parti. Mais à une douzaine de milles plus à l'est, coulait une petite rivière qui aboutit à un marais, portant le nom peu pittoresque de rivière de la Compagnie de Graisse. Et il lui fallait de toute nécessité la relier à la rivière La Seine pour obtenir le pouvoir moteur désiré.

L'éloignement de ce cours d'eau aurait découragé tout autre que Riel. Livré à ses seules ressources, en butte à mille difficultés, cet homme d'initiative se mit courageusement à l'œuvre, triompha de tous les obstacles, et parvint en construisant un canal d'une longueur de neuf milles à faire décharger l'eau de ce grand ruisseau dans la rivière La Seine. Il obtint ainsi un pouvoir d'eau assez fort pour mettre son établissement industriel en opération durant la plus grande partie de l'été.

Ce moulin a rendu de grands services aux colons de la Rivière-Rouge, et il existe encore. Il est situé à trois ou quatre milles de St. Boniface et appartient maintenant à M. Benjamin de Lagimodière, beau-frère de Riel.

II.

Pendant que notre entreprenant compatriote se livrait tout entier à ces pacifiques conceptions, un événement de la plus grande importance pour la colonie de la Rivière-Rouge allait surgir et obtenir un heureux dénouement, grâce à ses efforts et à son concours actif. Pour mieux en faire saisir la nature et la portée, nous allons expliquer les circonstances au milieu desquelles il s'est produit.

Jusqu'en 1849, la Compagnie de la Baie d'Hudson monopolisait exclusivement l'énorme commerce de fourrures qui se faisait dans les vastes territoires du Nord-Ouest. Il n'était permis à personne d'acheter ou vendre des pelleteries à d'autres trafiquants qu'aux employés de la Compagnie, qui seuls déterminaient le prix des peaux.

Les indiens qui vendaient des pelleteries aux Métis, étaient de suite arrêtés et emprisonnés, et leurs effets confisqués.

La Compagnie avait raison des récalcitrants en leur refusant

les approvisionnements de vivres qu'elle leur vendait ordinairement à crédit, et sans lesquels ils devaient périr, faute d'autres moyens de subsistance. C'est ce qu'elle fit en 1844 et 1845, au temps où la traite se faisait avec le plus d'activité entre les colons et les peaux rouges.

Dans ce pays qui alimentait presque toute l'Angleterre des produits de sa chasse, le luxe des fourrures était à peine connu. Si un chasseur tuait un animal des plaines, fut-ce un loup, une biche et même un rat musqué, il était obligé d'aller en porter la peau aux postes de la Compagnie. A quelques exceptions près, personne ne portait de fourrures dans un pays où le climat si rigoureux et où le thermomètre tombe quelquefois à 45 degrés au-dessous de zéro.

Les sauvages non-seulement ne pouvaient se faire de présents ni trafiquer entre eux, mais la Compagnie a été jusqu'à solliciter les missionnaires protestants de les épouvanter, en les menaçant de la colère de Dieu, s'il leur arrivait même de se couvrir d'une peau de renard.

Les métis avaient pour tous couvre-chef des casquettes en drap que leur vendait la Compagnie. Si quelqu'un osait porter un morceau de fourrure quelconque, il attentait aux droits de cette puissante association. Le réfractaire était de suite désigné aux autorités, et si un agent le rencontrait par hasard, il le décoiffait en plein chemin, sans autre formalité, le laissant tête nue, malgré la froidure. Ces faits sont tellement invraisemblables qu'on pourrait les mettre en doute, si des témoins oculaires n'étaient encore là pour les attester.

Toutes les fourrures achetées par la Compagnie étaient expédiées en Angleterre, où elles étaient manufacturées selon les besoins du commerce. On en fabriquait une certaine quantité de valeur inférieure, qui était renvoyée d'Angleterre à la Rivière-Rouge, et les rares métis qui voulaient se munir, à gros prix, d'un casque en fourrure de qualité secondaire, devaient s'adresser aux agents de la Compagnie.

Outre les fourrures, les chasseurs apportaient encore au retour de leurs chasses, d'énormes quantités de provisions, qui consistaient en pémican et en viande sèche. Il leur était loisible de conserver ce qu'il leur était nécessaire, mais le reste devait être vendu à la Compagnie, toujours d'après son tarif.

Les métis étaient de fait, obligés d'acheter tous leurs effets de la Compagnie. Et ceux que l'on soupçonnait de faire le commerce des fourrures payaient plus cher que les autres. Ils ne pouvaient trafiquer ou importer des marchandises des États-Unis qu'une fois l'an, et pour une somme n'excédant pas cinquante louis sterling. Des droits prohibitifs étaient imposés sur les articles américains, tandis qu'un tarif différentiel favorisait les importations d'Angleterre.

Les métis n'en faisaient pas moins la contrebande sur une grande échelle avec les états voisins. Ils y trouvaient de grands avantages, car les compagnies américaines de fourrures achetaient leurs peaux à un prix beaucoup plus élevé que la Compagnie de la Baie d'Hudson.

De plus, les concessions de terres se faisaient d'une manière extrêmement arbitraire. Les acquéreurs de terrains ne pouvaient s'en dessaisir qu'avec l'assentiment de la Compagnie, et il leur était strictement défendu de faire le commerce des fourrures dans les territoires du Nord-Ouest. Lorsqu'on reprochait aux *bois brûlés* de s'adonner plutôt à la chasse qu'à la culture, ils répondaient qu'il était inutile de semer du blé, vu qu'ils ne pouvaient l'exporter et que la Compagnie leur offrait un marché trop limité.

En 1844, la Compagnie lança plusieurs proclamations relatives à la traite des pelleteries, qui créèrent une vive agitation dans la colonie. Voici la première:

"Attendu que, d'après les lois fondamentales de la Terre de

Rupert, il est notoirement illégal de trafiquer avec d'autres pays, à moins que ce ne soit sous la protection d'une licence par écrit de la Compagnie de la Baie d'Hudson; et attendu que, d'après la loi générale de la Grande-Bretagne, une transaction illégale ne peut être maintenue par une cour de justice, soit pour obliger le débiteur à payer sa créance, ou pour faire rendre compte à un agent de ce qu'il a reçu:—je donne par les présentes, avis que, dans le but de protéger l'honnête trafiquant contre des embarras et des pertes autrement inévitables, j'accorderai à chaque importateur maritime ayant fait une déclaration qu'il ne fait pas le commerce des fourrures, une licence pour les fins suivantes: "Au nom de la Compagnie de la Baie d'Hudson, je donne une licence par la présente à _____ pour trafiquer, et je ratifie également le commerce de marchandises anglaises qu'il a fait dans les limites de l'établissement de la Rivière-Rouge; cette ratification et cette licence devant être nulles dans le cas où il ferait ultérieurement le commerce des fourrures, et où il empiéterait sur quelques-uns des privilèges de la Compagnie de la Baie d'Hudson."

"Fait à Fort Garry, ce 7 Décembre 1844."

(A continuer).

JOS. TASSÉ.

SYSTEMES ET MŒURS.

Celui qui écrit ces lignes ne veut pas faire le procès des institutions républicaines, pas plus que des institutions monarchiques. Assez de gens, surtout en France, font actuellement l'un ou l'autre, suivant le drapeau sous lequel leur opinion, ou peut-être leur intérêt, les conduit.

Pour notre humble part, nous ne croyons à rien d'absolu dans la politique, ni à l'existence de dogmes en ce qui regarde la gouverne temporelle des peuples. Nous pensons, au contraire, qu'en cela, comme en bien d'autres choses de ce monde, tout est relatif, selon les temps, selon le génie et les mœurs des nations, et que l'un et l'autre système monarchique et républicain, peuvent mener au bien et au vrai, les peuples qui savent faire un choix, judicieux entre ces deux choses, bonnes en elles-mêmes; confiant, au reste, d'être en ce point d'accord avec un grand apôtre et un grand politique, celui qui conseille aux subordonnés d'obéir au gouvernement sous lequel le ciel les a fait naître.

Notre but est simplement de constater un fait qui s'impose à l'attention des moins clairvoyants: nous voulons parler de l'état de dégradation morale dans laquelle l'existence même de la République voisine semble vouloir s'abîmer. Les hautes sphères comme les classes les plus humbles de la société américaine sont en proie au vice du lucre et de la rapine.

Depuis le président, le vice-président, les sénateurs et les juges jusqu'au cabaretier de bas étage, la rage de s'enrichir sème partout la démoralisation et tend à effacer jusqu'au dernier vestige dans les esprits, les quelques notions du juste et de l'injuste qu'une éducation déiste y a semées tant bien que mal.

Le président Grant était accusé, il n'y a pas longtemps, de spéculations extrêmement véreuses. Ces accusations n'ont pas, il est vrai, été prouvées juridiquement, mais le président des Etats-Unis vaut bien au moins la femme de César et ce n'est pas trop demander de son honneur que "de n'être pas même soupçonné."

Le vice-président sortant de charge, M. Schuyler Colfax, dont la réputation avait jusqu'ici été sans tache, le vice-président nouvellement élu M. Wilson, des sénateurs qu'on pourrait peut-être compter par douzaines, viennent tout dernièrement d'être impliqués dans les honteuses manipulations du *Credit mobilier*.

Ces farouches républicains vendaient, au poids de l'or leurs votes à une compagnie financière qui voulait se rendre plus facile le vol des deniers publics.

MM. Colfax et Wilson, interrogés sous serment si rien leur avait été offert ou donné pour influencer leurs votes, jurèrent emphatiquement qu'ils n'avaient pas reçu "la valeur d'un farthing." Cette réponse mise en présence des faits sous les yeux d'un jury impartial constituerait un infâme parjure. Nous disons d'un jury impartial, par conséquent nous ne faisons pas allusion au comité d'enquête qui a été institué pour s'enquérir de cette malheureuse affaire: aux Etats-Unis, comme du reste au Canada, on sait pourquoi les commissions d'enquêtes ont été créées et mises au monde.

Pour continuer notre démonstration, des juges ont été surpris vendant leur âme et leurs arrêts. On a vu des conseils de villes, presque en bloc volant effrontément l'argent des contribuables et d'ignobles échevins s'engraisant des sueurs du pauvre.

Et qu'on ne pense pas que ce soient là des faits isolés se perdant dans l'immense population des Etats-Unis; l'*auri sacra fames* y est devenu un mal épidémique, et, pour ainsi dire, naturalisé américain. Jamais chez aucune nation, excepté peut-être chez la République romaine à l'époque de sa décadence, la soif des richesses et des jouissances qu'elles procurent n'a fait commettre autant de concussions, de malversations, de vols et d'assassinats. L'art de faire de l'argent par tous les moyens possibles,—

honnêtes ou déshonnêtes—y est passé à l'état de vertu civique, et il n'est pas de vil coquin qui n'y jouisse de la considération publique, si ses escroqueries l'ont enrichi.

Et que ceux qui croiront ce tableau chargé li ent les journaux américains.

Le *Herald* de New-York, entr'autres, disait dernièrement:

"L'état d'immoralité manifeste qui existe dans les affaires publiques de ce pays est aussi dangereux que douloureux. L'apathie du peuple en regard de cet état de choses est un symptôme alarmant, et la presse, qui doit être la sentinelle publique, semble ou endormie ou pervertie."

"Notre présent objet est de conjurer les journaux de tous les partis de mettre de côté toutes les considérations mesquines et de prendre fermement la position qui leur convient pour reprendre un fervent et durable esprit de vigilance patriotique par tout le pays. Dans notre propre Etat, les amis du Tammany n'ont-ils pas trouvé des défenseurs officieux dans la presse démocratique? Et les fraudeurs et les parjures du *Credit mobilier*, qui ont renversé dans la poussière des hommes hautement estimés auparavant, n'ont-ils pas été atténués autant que possible par la presse républicaine, simplement parce que la majorité des foudroyés sont des républicains? Quand un démocrate s'y est trouvé compris, on a vu avec quel emportement les plus violents de ceux-ci lui ont sauté à la gorge! Voyez le cas de Caldwell et celui de Pomeroy. Ces hommes ont encoré leurs partisans. Et en descendant de la politique à l'assassinat, nous trouvons encore les journaux de parti bataillant sur un cadavre."

"Et maintenant quel est le remède? Le voici: Que la presse du pays tout entier, Nord et Sud, Est et Ouest, secoue le joug qui l'enchaîne aux fautes, aux crimes et aux fraudes de tous les partis..... Nous demandons à la presse entière de se liguier pour dénoncer la corruption dans n'importe quels rangs et dans n'importe quel cercle, politique, social, républicain ou démocratique.... C'est un devoir et une nécessité. Le pays reconnaîtra-t-il la nécessité et saura-t-il remplir le devoir?"

"La presse du Nord, dit l'*Abeille*, de la Nouvelle-Orléans, paraît s'émouvoir sérieusement de la marée montante de la corruption..... Ce n'est pas tout. L'enquête sur le *Credit mobilier* nous révèle encore quel est le tarif des législatures. Quand on a voulu obtenir une charte pour le *Credit mobilier*, on a ouvert des négociations avec diverses législatures pour savoir combien coûterait un bill accordant cette charte. La législature de New-York a demandé arrogamment \$300,000; celle de New-Jersey a offert de se contenter de moitié prix, mais celle de la Pennsylvanie a déclaré qu'elle ferait l'affaire pour \$50,000, et elle a eu le job..... Ainsi, on ne se contente plus d'acheter individuellement les votes et les consciences, on traite en gros du vote des législatures, on débat les prix et on adjuge l'entrepris d'un bill au plus bas enchérisseur..... Le *Sun*, journal républicain libéral, déclare que les circonstances présentes exigent des sacrifices héroïques. Le mal est arrivé à son apogée et, si les institutions républicaines doivent être sauvées, elles ne pourront l'être que par l'union de tous les honnêtes gens en faveur de réformes radicales dans toute l'Union."

Le *Courrier des Etats-Unis*, dont nous avons emprunté la traduction des passages du *Herald* que nous avons cités, accompagnait cette traduction des réflexions suivantes:

"Ce que révèlent en ce moment les diverses enquêtes ouvertes devant le Congrès soit sur les tripotages du *Credit mobilier*, soit sur les élections sénatoriales, soit sur divers autres objets également sérieux, atteste un abaissement tel dans les mœurs politiques à tous les degrés de la hiérarchie, que le grand jour seul peut, s'il en est temps encore, apporter un remède à ces maux, en éveillant enfin les citoyens de leur inconcevable indifférence et en obtenant de l'indignation publique une révolution morale qu'il est désormais impossible d'attendre de la pudeur et de la justice."

Encore une fois, nous ne voulons pas intervenir dans le débat mortel entre les républicains et les monarchistes; mais, devant ces faits, il nous sera bien permis de poser une simple question aux fiers républicains de France, savoir, si la monarchie française, dont ils affectent de parler avec tant de mépris, a jamais offert, durant les mille et quelques années de son existence, un spectacle semblable à celui que présente de nos jours leur grand fétiche, cette jeune république qu'ils louent si fort sans savoir souvent ce qu'ils disent.

Quoiqu'un bon nombre d'observateurs sérieux soient d'opinion que les jours de la grande République sont comptés et qu'à l'instar de la République romaine, elle tombera bientôt sous le poids de sa propre grandeur corrompue, nous voulons bien espérer qu'une réaction

salutaire s'opérera et que nos voisins trouveront dans ce qu'ils appellent leurs institutions élastiques, un remède à leurs maux.

Mais, si ce remède est possible, nous nous permettrons de donner un conseil à nos amis républicains, c'est de se dépêcher de l'appliquer: il est temps:

*Sero medicina paratur
Cum mala per longas invaluere moras.*

A. B. LONGPRÉ.

UN DOUBLE RÊVE.

(Suite.)

Dès l'aurore de la magnifique journée du 30 juin, 1685, la rade de Québec offrit un aspect inaccoutumé.

Mouillée au milieu du fleuve, les voiles à demi serrées autour des vergues, la chaîne de l'ancre tendue par l'effort de la marée, la flottille française attendue des Antilles où elle avait dû se rendre avant de toucher au Canada, livrait au souffle de la brise les pavillons, les oriflammes, les banderoles de toutes formes et de toutes couleurs qui, du haut en bas de la mâture, pavoyaient chaque navire. Sur le pont les matelots allaient et venaient, les embarcations se pressaient le long du bord; des troupes de soldats formaient leurs pelotons réguliers, tandis que le soleil frappant sur leurs armes renvoyait jusqu'à terre des faisceaux de rayons et des gerbes d'éclairs. Bauques roulements des tambours, voix vibrantes des clairons, tintements du bronze des cloches, notes stridentes des fifres, cris aigus des sifflets sourdes rumeurs et bruits confus, auxquels répondirent les vivats de la population accourue au rivage ou couronnant les hauteurs qui dominent le Saint-Laurent; c'était comme un immense hosannah de voix chantant la délivrance, un superbe spectacle, et d'autant plus émouvant que ces nouveaux venus encore tout imprégnés des souvenirs de la patrie apportaient aux pauvres colons affaiblis et découragés, aide, espoir et secours. Les plis d'azur du drapeau fleur-de-lysé que le vent agitait au mat d'artimon du vaisseau amiral, étaient pour tous le symbole de la délivrance, la fin des maux présents et, pour l'avenir, le présage de la victoire de nos armes.

Dès que les embarcations se détachèrent des navires pour se diriger vers la terre, les hourras éclatèrent. Des grandes chaloupes qui accostaient au rivage s'élançaient de jeunes officiers, des groupes de soldats de belle mine, portant tous les couleurs et les élégants uniformes du régiment de Carignan. Puis aussitôt débarqués, les troupes formant la haie, le vice-roi, M. de Tracy, le nouveau gouverneur M. de Courcelles, l'Intendant royal, M. Talon, mettaient le pied à terre, pendant que sur d'autres points du rivage, une foule d'embarcations, chargées de colons, de soldats, de munitions de guerres, d'animaux, de produits et d'instruments agricoles, abordaient successivement.

Mais la joie se changea en ivresse et l'enthousiasme devint du délire, lorsqu'on entendit tout à coup retentir les éclatantes fanfares d'une musique militaire, et qu'au milieu d'un brillant état-major de cavaliers vêtus de riches costumes, l'on vit s'avancer, monté sur un cheval richement caparaonné, le vice-roi, M. de Tracy, beau vieillard, dont la tête grise faisait ressortir plus vivement encore, avec la dignité de son maintien, la verdeur de ses manières et l'énergie de son regard.

Une suite nombreuse de pages, d'officiers et de serviteurs formant une longue ligne et fermaient la marche. Les chevaux, dont on ne possédait alors qu'un seul exemplaire dans la colonie, hennissaient de plaisir et piaffaient sous les mains habiles de leurs cavaliers, tandis que le cortège, au son des cloches qui carillonnaient, des canons de la flotte et du fort Champlain qui tonnaient, avançant avec lenteur, à travers la foule, atteignait enfin l'Eglise paroissiale où les membres du clergé revêtus de leurs habits sacerdotaux, attendaient sous le porche, l'arrivée du vice-roi. Les colons contenaient à peine leurs transports et les Indiens, muets de surprise, à la vue de tant de splendeur, de pompe et d'éclat, conçurent la plus haute idée de la nation et du souverain qui envoyait au loin un représentant si fier, si généreux et si riche. Cette entrée mémorable ressemblait plutôt à la marche triomphale d'un conquérant, qu'à l'arrivée d'un gouverneur dans sa ville: on eût dit une prise de possession. C'était en effet l'inauguration d'un autre régime, car sous l'inspiration de Colbert qui, le premier, comprit l'importance des colonies pour la prospérité de la métropole, ce brusque changement d'administration fut comme le début d'un nouveau règne. Le long du cours de la rivière Richelieu, à l'endroit même où l'ancien gouverneur de Montmagny avait construit une redoute, je vis s'élever le fort Chambly; plus haut, celui de Ste. Thérèse; pendant qu'un autre tableau, me découvrant les vastes solitudes de l'Ouest, me montrait le Père Allouez, catéchisant les sauvages de la mission qu'il venait de fonder, sur les bords du lac Supérieur.

Le Saint-Laurent, l'Ottawa et leurs affluents, charriaient encore les glaces amincies que fondaient si vite les chauds rayons du soleil de mai, lorsque des bateaux, des canots de tout tonnage et de toutes formes, couvrirent leurs eaux.

Ces embarcations chargées de vivres, de munitions, montaient vers le lac Ontario, pendant qu'un corps d'armée composé de 600 réguliers, de 700 hommes de milice et de 100 indiens, s'avancait par terre dans la même direction.

Rien de saisissant comme le coup d'œil de cette expédition se frayant un passage à travers les bois épais du pays. Malgré son grand âge, 70 ans, et des douleurs rhumatismales aiguës, le vice-roi en personne, imitant l'exemple du général espagnol,

d'Arvédé, comte de Fuentes, qui commandait à Rocroy cette fameuse infanterie espagnole alors la terreur de l'Europe, commandait l'armée et se faisait porter comme ce dernier sur une litière.

Cette expédition revint en automne, ayant porté les plus heureux fruits, la paix assurée, et une crainte salutaire de nos armes laissée parmi les indiens. A la même époque Charles II confirmait successivement les chartes des colonies anglaises, Locke, alors dans tout l'éclat de sa célébrité, rédigeait à la demande des colons, un projet de constitution pour la Caroline; le colonel Nichols attaquait les possessions hollandaises, que Charles II réclamait, comme en ayant déjà disposé en faveur de son frère, le duc d'York. New-Amsterdam, aujourd'hui New-York, capitula et les habitants se rendirent, à condition qu'ils jouiraient des droits de citoyens anglais. Par le traité de Breda, 1667, qui termina la guerre entre la Hollande et l'Angleterre, la France reçut, à titre d'alliée des Provinces-Unies, l'Acadie, et ces derniers cédant la Nouvelle-Belgique, obtinrent d'importer en Angleterre toutes les marchandises qui descendraient le Rhin.

Pendant ce temps Newton publiant ses découvertes en mathématiques, son binôme, le calcul infinitésimal, etc., attirait l'attention du monde scientifique. Et tandis que le ministère de la Cabale étalait ses corruptions, le premier navire chargé de thé arrivait à Londres; la peste s'y déclarait; Milton, devenu aveugle, vendait £30 le manuscrit du *Paradis Perdu* à un libraire; et le comte Hyde de Clarendon, devenu grand chancelier, écrivait son *Histoire de la rébellion* aux lieux de ce sinistre incendie qui dévora le tiers de la ville de Londres.

Un an après le départ du vice-roi, en 1668, et sous le gouvernement de M. De Courcelles, pendant que le traité d'Aix-la-Chapelle terminait la guerre entre l'Espagne et la France assurant à cette dernière la possession de la Flandre, en Canada, la paix faite avec les Indiens, grâce aux efforts de M. de Tracy, inspirait à ces derniers la plus entière confiance.

C'est de ces jours de calme que date la fondation, près des grands centres, des villages indiens. Ainsi, au Sault St. Louis, les féroces Iroquois établirent leurs wigwams d'une manière permanente, sur les bords du fleuve, les Algonquins formèrent un petit village près de Québec, à Sillery, tandis que leurs anciens ennemis, les Hurons, fondaient de leur côté la bourgade de Lorette.

A la même époque, en France, Bossuet, simple chanoine à Metz, et qui avait déjà prêché devant la cour, convertissait le grand Turenne, l'historiographe Dangeau; St. Simon écrivait ses *Mémoires*; Lafontaine publiait le premier livre de ses *Fables*; Boileau sa première *Épître*; Racine donnait *Andromaque*; Mlle de Montespan, alors toute puissante, protectrice des hommes de lettres et artistes, venait de confier à celle qui devait lui succéder dans la faveur royale, Me de Maintenon, l'éducation du duc du Maine et du comte de Toulouse.

En ce temps-là, sur une île étroite de la mer des Antilles, l'île de la Tortue, les descendants des anciens boucaniers, Morgan, Pierre Legrand, Nan Silonais, Michel le Basque, Montbart l'exterminateur, ravageaient les possessions espagnoles, les côtes du Honduras, s'emparaient des riches gallons revenant du Mexique ou du Pérou, rançonnaient les villes de l'île de Cuba, et marchaient avec 1,300 hommes seulement sur Panama qu'ils emportaient d'assaut, et qu'ils brûlaient ensuite.

Après ces hauts faits, qui tiennent de la légende, tant ils sont merveilleux, tant ils décollent chez ces aventuriers de courage, de ruse, et de force, Louis XIV, voulant utiliser ces dangereux auxiliaires leur envoya un gouverneur, M. D'Ogeron, gentilhomme angevin, qui, grâce à son habileté soumit ses frères natures et fonda, grâce à leur concours, la colonie française de St. Domingue.

Au moment où l'on introduisait en Canada le système féodal, où les Sorel, les Berthier, les Chambly, les Verchères, les Varannes, les Contrecoeur, les Boucherville, les St. Ours, les Longueuil, recevaient de vastes concessions de terres, sur lesquelles s'établissaient comme censitaires des soldats à qui l'on donnait 100 ou 50 francs en monnaie outre les vivres pour une année, Charles accordait, en Angleterre, à une compagnie qui devait devenir bientôt célèbre et puissante, la Compagnie de la Baie d'Hudson, la charte dont les privilèges ont été rachetés, il y a quelques années, lors de la création de la Province de Manitoba.

Le Père Marquette fondait alors une mission à Michillimackinac, au point où les lacs Supérieur, Huron et la baie Géorgienne unissent leurs eaux; et là dans ses courses parmi les sauvages avec le Père Allouez, entendait parler d'un grand fleuve coulant au sud jusqu'à la mer.

En France, Bossuet, évêque de Condon, prononçait les magnifiques oraisons funèbres d'Henriette de France et d'Henriette d'Angleterre; Boileau, à l'instigation de son ami le Président de Lamoignon, publiait le premier chant du *Lutrin*; Lulli, en donnant *Armide*, *Roland*, créait l'académie royale de musique.

Les environs de Québec, des Trois-Rivières, de Montréal, se peuplaient rapidement; de tous côtés les fermes s'élevaient, grâce aux travaux des officiers et soldats du régiment de Carignan, lesquels avaient quitté le mousquet pour la houe. Talon, lui-même, l'intendant royal, achetait des terres, y plaçait des colons et fondait de cette manière plusieurs petits centres aux alentours de Québec, entre autres Charlebourg. Les campagnes où les hautes tiges du chanvre, se mêlaient aux fleurs bleues du lin, aux épis d'or du blé, offraient le plus réjouissant coup d'œil.

Des navires chargés de diverses essences des forêts, allaient porter aux chantiers maritimes de France les bois propres aux constructions navales, tandis que d'autres navires voguaient vers nos possessions des Antilles, chargés de poissons: morues, anguilles, saumons, de pois, d'huile, etc. On reconnaissait les richesses minérales du pays, par des explorations intelligentes, et les habitants fabriquaient eux-mêmes pendant les soirées d'hiver, la plus grande partie des étoffes de leurs vêtements.

Ce fut une période assez courte, mais féconde et heureuse que celle de l'administration Talon. Aussi, sous ce régime, la colonie comptait 1139 familles, formant une population de 5,870 habitants.

Les bords du lac Ontario me montrèrent une petite troupe de soldats, une soixantaine d'hommes, qui, comr-andés par M. de Courcelle, s'en étaient venus jusqu'à Cataracoui, pour combattre une des tribus iroquoises. La seule présence des Français décida la paix. Les expéditions de guerre ou de découvertes avaient à cette époque un caractère de hardiesse qu'on chercherait vainement de nos jours.

Peu après, celui que ses contemporains surnommèrent justement le Colbert du Canada, Talon quitta la colonie avec M. de Courcelle. Et comme si le deuil eût attiré le deuil, deux saintes femmes Me de la Peltrie et Marie Guyard de l'Incarnation, pieuses fondatrices du couvent des Ursulines, mouraient toutes deux à Québec, pleurées par toute la population.

Avec le comte Buade de Frontenac, nouveau gouverneur, arrivait aussi dans la colonie, le chevalier de la Salle.

A l'endroit même où M. de Courcelle et sa poignée d'hommes avaient fait leur dernière expédition, Frontenac éleva le fort Cataracoui ou fort Frontenac. De la Salle fut le concessionnaire des terres autour de la redoute, à condition qu'il la bâtirait en pierres.

Le 15 juin de l'année 1673, après des fatigues sans nombre, des privations de toutes sortes, un québecquois, Jolliet, avec un compagnon qu'il avait pris sur sa route, le Père Marquette, missionnaire chez les Indiens, découvraient le Mississipi, qu'ils descendirent jusqu'à la rivière Arkansas.

A cette époque, Bossuet et l'évêque Huet faisaient sous la direction du duc de Montausier l'éducation du Dauphin; le futur prélat de Meaux publiait pour son élève son *discours sur l'histoire universelle*; Bourdaloue prêchait le carême devant la cour de Louis XIV, et Fléchier, lecteur du Dauphin, débute par l'oraison funèbre de la duchesse de Montausier.

Puis la France est attaquée de toutes parts: la Hollande, l'Espagne, l'Empereur, l'Electeur de Brandebourg se liguent contre nous. C'est alors que Louis XIV, suivi de Turenne et de Condé ouvre la campagne en personne, que s'effectue ce célèbre passage du Rhin, chanté par Boileau. Pendant que Turenne met à feu et à sang, le Palatinat, Schomberg bat les Espagnols dans le Roussillon; Condé défait le Prince d'Orange à Senef; Duquesnes gagne deux batailles navales contre Ruyter, blessé à mort devant Catane, dans le fameux combat de Messine. En 1678, la paix de Nimègue terminait les hostilités.

Pendant qu'à Paris, Louis XIV construisait l'hôtel des Invalides, à Montréal s'élevait, sur les bords du fleuve, l'église de Bonsecours, et à Trois-Rivières le couvent des Ursulines. Peu après La Salle, qui recherchait par terre, un passage dans le Nord-Ouest de l'Amérique pour gagner la Chine, fondait, à quelques milles de Montréal, un poste de commerce de ce dernier nom, et reprenant avec deux compagnons De Tonti et Hennepin, le voyage interrompu de Jolliet, descendait le Mississipi jusqu'au golfe du Mexique, établissant comme les jalons de sa route, les postes de Niagara, Détroit, Michillimackinac, Chicago, Ovevecor, etc., puis prenait possession d'un immense pays qu'il nommait Louisiane, en l'honneur de Louis XIV.

A cette époque, déjà, La Salle et M. de Frontenac, s'efforçaient de faire passer par le Canada le commerce de l'Ouest.

Molière avait alors fait représenter *Les Femmes Savantes*, et Fontenelle débutait dans les lettres par la tragédie d'*Aspar*. Aux Etats-Unis, le New-Hampshire s'érigeait en colonie indépendante; et en Angleterre Charles II luttant avec ses divers parlements, était obligé de concéder définitivement le privilège de l'*Habeas-Corpus*.

GUERIN-DUPREY.

PROMENADES A TRAVERS LES ILLUSIONS D'UN JEUNE HOMME DE LETTRES.

PREMIÈRE PROMENADE.

(Suite.)

—Hum! à qui le dis-tu? Je sens déjà le sang couvrir plus chaud dans mes veines et la verve descendre de mon cerveau à ma langue.

—Ça tombe bien, alors:—tu vas pouvoir m'expliquer ta métamorphose.

—Ah! c'est vrai: j'oubliais... mais, tiens, lis-moi d'abord un peu cette correspondance et dis-moi ce que tu en penses.

Je pris des mains de LaPlume le journal qu'il me tendait et je lus, tout d'un trait, l'interminable écrit que m'indiquait le jeune homme.

Cette lecture ne produisit chez moi aucune émotion extraordinaire. Mon indifférence même se traduisit par un léger haussement d'épaules, qui fit froncer le sourcil à mon interlocuteur.

—Eh bien?... fit-il, d'une voix qui tremblait un peu et en me regardant fixement.

—Hé! mais... c'est assez plat.

—Tu trouves?

—Ma foi, oui. Tout cela n'est qu'une vaine déclamation, qui sent son écolier d'une lieue. Les phrases sont interminables, ronflantes et pompeusement vides; les périodes anguleuses, mal rythmées et disposées sans art; les transitions ne sont ni naturelles, ni même assez bien amenées pour que le travail con-

sidérable qu'elles semblent avoir coûté ne se trahisse pas visiblement; enfin, tout ce fatras est assaisonné d'épithètes antédiluviennes et de chevilles grosses comme les cédres du Liban... Voilà pour la forme!...

Maintenant, le fond.....

—Asses! monsieur, asses! interrompit avec indignation LaPlume, qui s'était levé; cette correspondance est de moi, entendez-vous, de moi qui vous parle.

Et, d'un geste grandiosement théâtral, le jeune auteur outragé se frappait deux fois la poitrine de sa main ouverte.

Je compris de suite que je venais de faire un pas de clerc, en me prononçant si ouvertement et si impitoyablement sur le mérite d'un écrit dont je ne connaissais pas l'auteur. Je me rappelai fort à propos d'avoir lu, dans un traité de thérapeutique morale, publié dans la "Lune"... je ne sais trop quand, que les piqûres faites à l'amour-propre d'un écrivain mettent infiniment de temps à guérir—si toutefois elles guérissent!.. Aussi—en moins de secondes qu'il me faut pour l'écrire—je pris la résolution d'opérer une prudente retraite.

Les grandes figures de Xénophon, de Moreau et de Vinoy défilèrent au galop devant ma pensée... et je répliquai vivement.

—De toi?... ah bah!

—Ni plus, ni moins, monsieur.

—Alors, c'est différent, mon cher.

—Comment, diable! est-ce différent?

—C'est tout simple. Je t'avouerai ingénument que j'ai en horreur les correspondances et que je ne les lis jamais—à moins, toutefois, que la signature ne m'y invite. Celle que tu m'as passée n'a pour nom d'auteur que le pseudonyme *Réveil*:—or, je ne te cacherais pas que ce mot n'a, chez moi, rien de réveillé. C'est pourquoi je n'ai lu ta correspondance qu'à vol d'oiseau et, par conséquent.....

—Par conséquent?

—Je l'ai jugée..... sans trop la connaître.

—A la bonne heure: voilà qui s'appelle parler! Relis-moi ça, mon fiston, et tu te convaincras que si, d'ordinaire, les correspondances sont du menu fretin littéraire, la mienne fait exception.

—Volontiers, mon cher LaPlume—d'autant plus volontiers que j'ai sur le cœur les gros mots que, sans le vouloir, j'ai employé pour caractériser ta première production.

La paix fut conclue aussitôt et signée par une seconde rasade.

Quant à moi, emporté au-delà des bornes par le désir de racheter une faute involontaire et de couvrir ma retraite précipitée, je me mis à relire la correspondance de LaPlume, m'arrêtant à chaque paragraphe pour m'extasier sur les beautés qui y étaient accumulées et faire ressortir les moindres sculptures de ce superbe monument.

Je trouvai même plaisant de forcer la note en dehors de toute mesure—tant et si bien que maître Claude perdit la tête complètement et que, si l'enthousiasme qui bouillonnait sous son crâne n'eût trouvé dans ses yeux deux soupapes de sûreté, l'apoplexie se serait peut-être mise de la partie.

Heureusement, les généreuses larmes que mon ami versa écartèrent cet hôte intempestif et calmèrent considérablement les paternelles émotions du jeune auteur.

Il me remercia chaleureusement de la bonne opinion que j'avais de son style et de lui, m'avoua se sentir pris de l'irrésistible besoin de communiquer aux générations contemporaines sa manière de penser sur les hommes et les choses, me fit part de ses espérances et des projets que son premier succès lui mettait en tête..... Enfin, bref, il me convainquit tellement qu'il se prenait au sérieux, que les remords envahit mon âme et que j'éprouvai une véritable honte de tromper une si bonne pâte d'homme.....

Mais une fausse pitié m'empêcha de revenir sur mes pas... et je quittai Thomas-Alexandre-Claude LaPlume fort content de lui-même et bien décidé à cultiver le colossal talent littéraire que Dieu lui avait départi.

DEUXIÈME PROMENADE.

I.

Deux ans se sont écoulés depuis que nous avons fait ensemble, chers lecteurs, une visite à notre ami commun Claude LaPlume.

Vous avez, sans doute, pendant cette longue période de vingt-quatre mois, vaqué chacun à vos affaires. Vous, avocats, vous avez défendu, à juste prix, la veuve et l'orpheline; vous, médecins, vous avez mis vos profondes connaissances au service de l'humanité souffrante—moyennant finances, cela s'entend; vous notaires, les contrats de mariage et les testaments ne vous ont pas, je l'espère, fait défaut, de même que les écus des amoureux et des gens sages qui tiennent à régler leurs petites affaires, avant de mourir; vous, marchands, qui vendes tous à meilleur marché les uns que les autres, cette abnégation de votre part ne vous a pas empêchés—j'en jurerais—d'arrondir ce joli magot que vous caressez si amoureuxment, chacune de vos journées finie; vous tous, enfin, hommes d'affaires, bohèmes industriels, ouvriers, cultivateurs, officiers du gouvernement, rentiers au gros ventre, etc., etc.,... vous n'avez pas pâti, non plus, si j'en crois mes pressentiments:—votre petit pécule a profité, comme doit le faire, du reste, tout pécule bien né.....

Tant mieux!

Mais, pendant que la Fortune—cette coquette surannée qui change si souvent d'amants—vous prodiguait ses traites sourires,.... vous avez peut-être perdu de vue l'excellent jeune homme, jadis fort en thème et en correspondance, avec lequel nous avons pris une larme chez Fréchet, dans le temps.

Allons! avouez-le candidement: le mal n'est pas si grand, après tout!

D'ailleurs, me voici, solide au poste, et bien disposé à combler cette lacune que vos occupations journalières ont forcément créée dans vos souvenirs.

Je l'ai suivi, moi, pas à pas, le cher homme, dans l'aventureux sentier des lettres. Pas une ronce du chemin n'a déchiré la blanche robe de ses illusions, sans que je l'aie maudite! pas un succès n'a allumé, dans sa prunelle, le feu sacré de l'enthousiasme, sans que j'aie été ébloui! pas une larme de découragement n'a trembloté aux cils de ses paupières, sans que ma chaude sympathie, comme une main mystérieuse, l'ait séchée!

J'ai été l'invisible Pylade de cet Oreste scriptomanie. Je puis donc vous en parler avec connaissance de cause.

Aussi—désireux de célébrer ses hauts faits et embouchant la trompette virgilienne—je chante les lettres et cet homme intrépide qui, banni, par la terminaison de ses études, du séminaire de Québec, et, du sudit séminaire, jeté en plein grand monde, aborda, après bien d'autres, aux champs épineux de la correspondance!

II.

Il est bien changé, notre ami Claude.

Chacune des sept cent et quelques journées qui ont glissé sur son front, depuis que je vous l'ai présenté, y a laissé sa marque, en s'enfuyant.

Une pâleur sévère—comme doit en revêtir tout visage de littérateur qui se respecte—s'est étendue sur la physionomie du jeune homme et y a remplacé la chaude carnation de la santé.

Les veilles prolongées et un impitoyable travail intellectuel ont terni l'éclat de son regard, creusé des rides sur cette peau de vingt ans, amaigri ses joues et enlevé aux muscles de la locomotion cette élasticité pleine d'orgasme, qui indique jeunesse et force.

Mais, en revanche, ce que LaPlume a perdu en vigueur physique, il l'a regagné—et au-delà—en virilité morale.

C'est maintenant un homme de lettres fort prisé—dans une certaine sphère—que maître Claude. Il n'est plus au temps où, pour faire la plus petite correspondance, il lui fallait deux jours d'un travail herculéen. La muse rebelle a été domptée; les idées ne manquent pas, et le style, pour les rendre, a acquis ce *coulant* que donne l'habitude d'écrire.

Le sujet le plus aride s'anime sous la plume du jeune écrivain. Il vous le corse dans des périodes noblement arrondies, vous le bourre d'épithètes retentissantes et vous l'émaille d'antithèses à grands effets. Aussi, sa phrase est-elle toujours pompeuse et marche-t-elle avec cette solennité grave et lente qui caractérise le pas de l'éléphant.

LaPlume se trouve bien de cette allure mesurée. Elle est en parfaite harmonie avec son intelligence, qui n'est pas prime-sautière, mais bien paresseuse et quelque peu empâtée.

Les épithètes, les antiphrases, les mots sonores et les antithèses sont les musiciens qui rythment et cadencent cette marche traînante, longue et lourde du style de Claude.

Pour trouver ces fanfreluches et tous ces bruyants grelots, il faut bien, à la vérité, des efforts considérables d'esprit et de minutieuse recherche dans les archives où dame langue française cache ses surprises grammaticales, ses tours-de-force littéraires et ses mots caressants à l'oreille... Mais qu'est-ce que ce travail quasi-mécanique, en comparaison des difficultés énormes qu'il y aurait à faire accepter une pensée non parée et belle de sa seule nudité?

Le rusé LaPlume—redoutant donc, avec une pudeur des plus justifiables, l'effet produit par la maigreur de sa nue conception—force sur la toilette, accumule jupette sur jupon, adjectif sur participe, préposition sur adverbe, Pélion sur Ossa!

Rien ne l'arrête, pas même les réflexions suivantes de Châteaubriand: «les hardiesses, lorsqu'elles sont bien sauvées, comme les dissonances en musique, font un effet très-brillant; elles ont un faux air de génie: mais il faut prendre garde d'en abuser; quand on les recherche, elles ne deviennent plus qu'un jeu de mots puéril, pernicieux à la langue et au goût.»

D'ailleurs, pour calmer ses scrupules à ce sujet, Claude s'est convaincu qu'il ne les recherche pas, ces élégantes métaphores qui font l'ornement de son style: elles se présentent d'elles-mêmes, en foule compacte, au bout de sa plume et s'en échappent d'une manière inconsciente.

Ainsi se pressent et se bousculent, lors de la débâcle, sur nos rivières débordées, glaçons miroitants et glaces majestueuses!

III.

LaPlume n'est pas seulement adorateur passionné de rhétorique à grands fracas: il chérit aussi d'amour tendre l'antiquité. La mythologie surtout est pour lui un fétiche devant lequel il s'agenouille d'instinct. Cette source inépuisable lui fournit une bonne part des richesses de son style.

La redoutable phalange des dieux et des demi-dieux: la coquette armée des déesses, entières ou fractionnées; puis la mutine arrière-garde des nymphes, des sylphides, des nades, avec leurs amoureux les faunes, les tritons et le reste du menu fretin:—tout cela se succède dans les écrits de notre jeune ami, défile sous les yeux écarquillés du lecteur, avec une gravité antique ou une désinvolture pleine de grâce; suivant la position ou le caractère des personnages.

Le tout au son des grelots dont je viens de parler et guidé par le tambour-major *Puff!*

Seulement, comme ces respectables gens commencent à se faire vieux et qu'ils perdent ainsi de leur intérêt, LaPlume leur donne un certain vernis de jeunesse, en les attifant un peu à la moderne et en leur mettant dans la bouche nos expressions et notre patois.

Les amis de l'originalité et du baroque trouvent adorable l'idée de Claude. A leurs yeux, rien n'est plus délicieusement comique que la pitoyable mine de ces pauvres diables de dieux, embarrassés dans nos vêtements exigus et bégayant avec des difficultés énormes notre barbare langage.

Je suis un peu de leur avis. Apollon, en habit à queue, cravate blanche, pantalons collants, chapeau de castor et bottes cirées, doit faire un drôle de cavalier et obtenir un succès fou; tandis que la séduisante Vénus, toilette à la québécoise: cheveux en *waterfall*, corset officieux, ample crinoline, robe traînante et double-jupe, ne peut manquer d'être une ravissante fille et de tourner la tête à plus d'un jeune homme...

Mais, c'est égal! puisque ces dames déesses et ces messieurs dieux préfèrent leurs poétiques haillons et leurs quasi-nudité à nos riches habillements; puisqu'ils aiment mieux le jargon de l'Olympe, que notre belle langue; puisqu'enfin ils n'apprécient pas à sa valeur l'avantage d'être rajeunis, tout en enjambant par-dessus des siècles entiers—ma foi! à la place de LaPlume, je souscrirais à leurs caprices et les planterais là, bel et bien!

Ces gens-là, voyez-vous, sont comme les fiers descendants des anciens caciques de l'Amérique: ils commettent la bêtise de préférer leur sauvage indépendance aux bienfaits de notre civilisation raffinée!

IV.

Mais... assez causé sur ce sujet.

Quoi qu'il en soit et quelles que puissent être les divergences d'appréciations sur la manière de procéder de notre héros, une chose demeure acquise à l'histoire: c'est que son charlatanisme—et charlatanisme il y a, toutefois—lui réussit fort bien.

La popularité qu'il s'est faite dans notre bonne ville de Québec à des racines profondes, volumineuses, inextricables. Marée toujours montante, cette popularité, partie des rivages lointains de St. Sauveur, a fondé toute la banlieue, escaladé les falaises qui descendent le faubourg St. Jean, et de ces hauteurs, torrent impétueux, s'est précipitée dans la cité même, par ses portes et les brèches de nos vieux murs.

C'est au moyen de correspondances officieuses, de discours patriotiques et de lectures généralement débitées, un peu partout, que ce finaud de LaPlume a constamment tenu en haleine la brise tempétueuse qui a poussé jusqu'à la sévère haute-ville le flot de sa renommée.

Don Quichotte littéraire, il s'est fait redresseur de torts. Pas une injustice ne lui a été signalée, sans que sa vaillante plume ne se soit mise spontanément au service des lésés. Et il fallait voir avec quels accents indignés le noble jeune homme fulminait contre le despotisme, le népotisme et l'égoïsme du pouvoir; contre la froide cruauté des riches et la plate insolence de ces culstres de parvenus, etc.....

Ami du peuple, Claude n'a rien épargné pour le soulagement de ses concitoyens. Le nombre de lectures qu'il a faites, dans le but de les amuser et de tromper leurs ennuis, est imposant. Il en avait toujours cinq ou six en poche, et dix personnes n'étaient pas aussitôt réunies, que maître LaPlume les *lecturait* à outrance ou les haranguait démosthémement.

Ainsi correspondant, haranguant et lecturant, notre jeune ami s'est acquis le renom dont je parlais tantôt.

Grand bien lui fasse!

V.

Mais, comme ces faveurs populaires sont sujettes à une foule de variations et que cette brise aliée de popularité peut, d'un moment à l'autre, s'éteindre, au grand détriment de la marche ascendante de LaPlume vers le succès, il a fallu prendre ses précautions contre cette éventualité.

C'est pourquoi—avec le bienveillant concours de cinq ou six jeunes écrivains de son acabit—notre adroit diplomate a fondé une société en commandite d'admiration mutuelle. Le but de cette machiavélique association est d'empêcher que la chaleur du public ne se refroidisse. Chaque membre doit se conduire en vestale vigilante et souffler constamment sur le feu qui réchauffe la société—tout en jetant prudemment de l'eau froide sur les foyers avoisinants.

En d'autres termes, tout ce qui émanera de la plume d'un des sociétaires devra être réputé sublime, ou tout au moins magnifique; tandis que les meilleures productions d'autrui seront racalées!

Robert Macaire a-t-il jamais mieux fait, lecteur?—lui qui, pourtant, s'y entendait en matière d'organisation commanditaire!

Donc, tranquille du côté de l'avenir, l'heureux coquin d'homme de lettres continue sa brillante carrière dans le firmament littéraire, aveuglant de flots de lumière ses obscurs blasphémateurs.

VINCENSLAS-EUGÈNE DIK

REVUE ÉTRANGÈRE.

ESPAGNE.

Plusieurs personnes ignorant la raison des événements qui troublent l'Europe depuis 40 ans et surtout en ce moment, nous croyons leur faire plaisir en leur donnant les renseignements qui suivent.

Remontons jusqu'à l'année 1830. Ferdinand VII régnait alors sur l'Espagne; Marie-Christine, fille de François Premier, roi des deux Siciles, était sa femme. Il avait eu d'elle une fille du nom d'Isabelle. En vertu de la loi salique, c'est-à-dire de la loi qui, en Espagne comme en France, sous les Bourbons, ne permettait pas aux femmes de régner, Ferdinand n'ayant pas d'enfants mâles, Don Carlos, son frère, devait lui succéder. Mais les intrigues de Marie-Christine et son influence sur Ferdinand, furent cause qu'une loi fut passée, en 1830, pour abolir la loi salique, et changer, par conséquent, l'ordre de succession au profit d'Isabelle.

Ferdinand étant mort en 1833, Marie-Christine vit ses désirs ambitieux se réaliser en devenant régente jusqu'à l'âge de majorité d'Isabelle.

Mais les troubles ne tardèrent pas à éclater. Don Carlos déclara illégale la loi qui le privait de la couronne et, pendant plusieurs années, la guerre civile ensanglanta l'Espagne. Don Carlos ou Charles V, vaincu après une guerre de sept ans, régna en faveur de son fils Charles VI, au nom duquel des soulèvements eurent lieu en 1848, en 1855 et en 1860. Charles VI étant mort sans enfants, Don Juan, son frère, devint l'héritier légitime. Mais, pour apaiser des mécontentements qu'il avait soulevés parmi ses partisans, il abdiqua en 1868 en faveur de son fils, alors âgé de vingt ans, et qui vint d'épouser la duchesse de Parme.

C'était dans le temps même que la reine Isabelle était renversée et chassée d'Espagne avec son mari, ses enfants et son conseiller intime, le fameux Marfori.

L'Espagne, après avoir cherché un roi pendant longtemps, finit par en trouver un dans la personne du duc d'Aoste, fils de Victor-Emmanuel, et ce pauvre roi, après un règne agité de deux ans, vint de laisser le trône et l'Espagne. Il avait, à peine, abdiqué, que la république était établie en Espagne.

Après la chute d'Isabelle les partisans de Don Carlos ou Charles VII avaient inutilement essayé de faire un soulèvement. Mais, le 21 avril 1872, ils prirent sérieusement les armes au cri de: *Dieu! patrie! et roi!* sous la conduite de Don Carlos lui-même. Et depuis cette époque, les bandes carlistes se sont avancées jusqu'au cœur de l'Espagne. L'Espagne fatiguée, écrasée, paraît vouloir, comme la France, revenir à la légitimité.

Don Carlos ou Charles VII est donc le roi légitime d'Espagne, le chef de la maison royale des Bourbons d'Espagne, comme le comte de Chambord l'est de la maison royale de France.

Mais, il y a d'autres prétendants dont voici les titres: En vertu de la loi de 1830 abolissant la loi salique, Marie-Françoise, fille aînée d'Isabelle, serait l'héritière actuelle de la couronne, si les enfants d'Isabelle devaient régner; mais Don Alphonse, prince des Asturies, fils d'Isabelle, combat en ce moment dans les rangs des Carlistes et paraît, par conséquent, avoir reconnu Don Carlos pour chef de la famille et souverain légitime d'Espagne.

Il y a encore la candidature du duc de Montpensier, qui n'a d'autres titres à la couronne d'Espagne, que celui d'être marié à la sœur d'Isabelle et qui veut jouer en Espagne au profit des d'Orléans, le rôle que joue en France le duc d'Aumale. Le duc de Montpensier est le cinquième fils de Louis Philippe. Les d'Orléans lui ont voté dernièrement, comme on sait, cent millions de francs pour faire valoir ses prétentions.

Les dernières dépêches indiquent que le mouvement carliste est sérieux. Le nouveau gouvernement vient d'ordonner l'organisation de 80 bataillons. Les carlistes vaincus sur un point

se reprennent plus loin et se battent avec énergie; ils ont parmi eux quelques prêtres entre autres le curé de Santa Cruz.

La république espagnole n'a pu encore se faire reconnaître par les puissances étrangères. La Russie, la Prusse et l'Autriche commencent à craindre que le mouvement républicain ne fasse trop de progrès. Après la France, l'Espagne, après l'Espagne viendra dans quelques mois l'Italie; et après l'Italie les rois d'Europe se demandent sans doute ce qui pourrait arriver.

FRANCE.

La discussion sur le rapport de la Commission ou du comité des Trente a commencé, jeudi dernier, dans l'assemblée nationale.

Le marquis de Castellane a demandé à l'assemblée de proclamer la monarchie, pendant qu'il en est temps encore. Il a soutenu énergiquement que la France ne recouvrerait pas son prestige et son influence tant qu'elle serait regardée comme un foyer de révolutions.

M. Haentjens, député bonapartiste, prétendit que la France avait le droit de choisir la forme de gouvernement qu'elle désirait et qu'on devait la mettre en état de faire ce choix.

Gambetta prononça un discours énergique contre le projet de loi recommandé par la commission. Il soutint que l'assemblée n'avait pas le droit d'assumer des pouvoirs constituants et demanda sa dissolution.

Il termina comme suit: Nous avons toujours supporté l'exécutif actuel, mais aujourd'hui cet appui exige le sacrifice d'un principe et quand vous nous demandez de faire ces sacrifices, nous disons:—non.

La gauche a applaudi vivement le discours de Gambetta auquel a répondu au long le duc de Broglie.

Il croit que la solution de la question est la monarchie, la république n'entraînant que la discorde. Mais l'assemblée ne doit s'occuper que des grands intérêts nationaux qui demandent toute son attention.

Il fit appel aux députés conservateurs de se tenir fermes et unis pour le bien de la patrie, mais en même temps de se montrer conciliants.

Dans la séance de samedi soir, M. Dufaure, ministre de la justice, déclara que le gouvernement acceptait le projet de loi soumis par la commission des Trente, que ce projet de loi n'affectait aucunement la forme future de gouvernement que la France désirait, qu'il n'avait pour but que d'assurer la paix et la tranquillité de la France, tant que le territoire ne serait pas évacué.

Ce projet de loi, qui ne satisfait pleinement aucun parti, a été accepté par 499 voix contre 200, la gauche avancée seule votant contre. Mais la lutte n'est pas finie sur cette question, on craint que la discussion de certaines clauses du projet constitutionnel n'entraîne des complications, la gauche modérée exigeant des modifications.

Le comité des Trente est venu à bout de faire accepter son rapport en évitant tout ce qui pourrait froisser un parti ou l'autre en s'abstenant surtout de proposer toute mesure ayant l'air d'être monarchique ou républicaine; mais c'est une question de savoir si un parti ou l'autre ne voudra pas en fuir avec un ordre de choses qui ne décide rien et dont M. Thiers ne parvient à maintenir l'équilibre que par des efforts d'habileté incroyables. Heureusement qu'aucun parti ne voudra, peut-être, prendre la responsabilité d'une guerre civile tant que le territoire français ne sera pas évacué.

ROME.

Le pape répondant à une adresse qui lui a été présentée par un certain nombre de citoyens américains, les remercia cordialement et dit qu'il priait toujours pour un pays à qui Dieu avait accordé un sol si fertile et un peuple si industrieux, et qu'il espérait que sa prospérité ne ferait que s'accroître, mais en même temps, il aime à croire que les choses matérielles ne deviendront pas la seule affection du peuple américain, car l'amour effréné des richesses corrompt le cœur.

RUSSIE.

Une dépêche de Bucharest annonce qu'une insurrection formidable vient d'éclater dans les provinces russes de Volhynie et de Podolie. C'est une nouvelle guerre des paysans. Les insurgés se rendent coupables des plus grands excès, ils assassinent, ils pillent, ils brûlent et ne laissent derrière eux que des ruines. Un corps de troupes régulières russes a été battu et leurs mouvements paraissent maintenant sans contrôle.

La Russie continue de faire d'immenses préparatifs de guerre tant pour l'expédition de Khiva que pour les éventualités que cette guerre pourrait amener.

LUTTES RELIGIEUSES.

Le catholicisme est battu partout en brèche; partout en Angleterre, en Suisse, en Espagne, en Prusse et en Italie on s'occupe de diminuer son influence, de restreindre les droits et les libertés des évêques et des prêtres, d'entraver la juridiction ecclésiastique. Il est évident que tous ces nuages ne disparaîtront pas sans tempête, que la paix ne se fera pas sans une lutte terrible.

L. O. DAVID.

NOS GRAVURES.

LA ROCHE BERGANTE.

On trouve cette roche remarquable dans une forêt située à cinq milles et demi d'Halifax, Nouvelle-Ecosse. Elle a vingt-cinq pieds de long sur quinze à seize de large et pèse entre deux et trois cents tonnes. Elle est si bien équilibrée et proportionnée, qu'au moyen d'un plançon, dont on se sert comme levier, on la fait se mouvoir comme un balancier. On suppose que cette roche fut déposée là, à une époque où la mer couvrait la Nouvelle-Ecosse et le Canada, par les immenses bancs de glace qui venaient du Nord. Ces bancs de glace fondaient en arrivant dans des régions plus chaudes et laissaient tomber les débris d'arbres ou de rochers qu'ils portaient.

QUÉBEC ET SES FORTIFICATIONS.

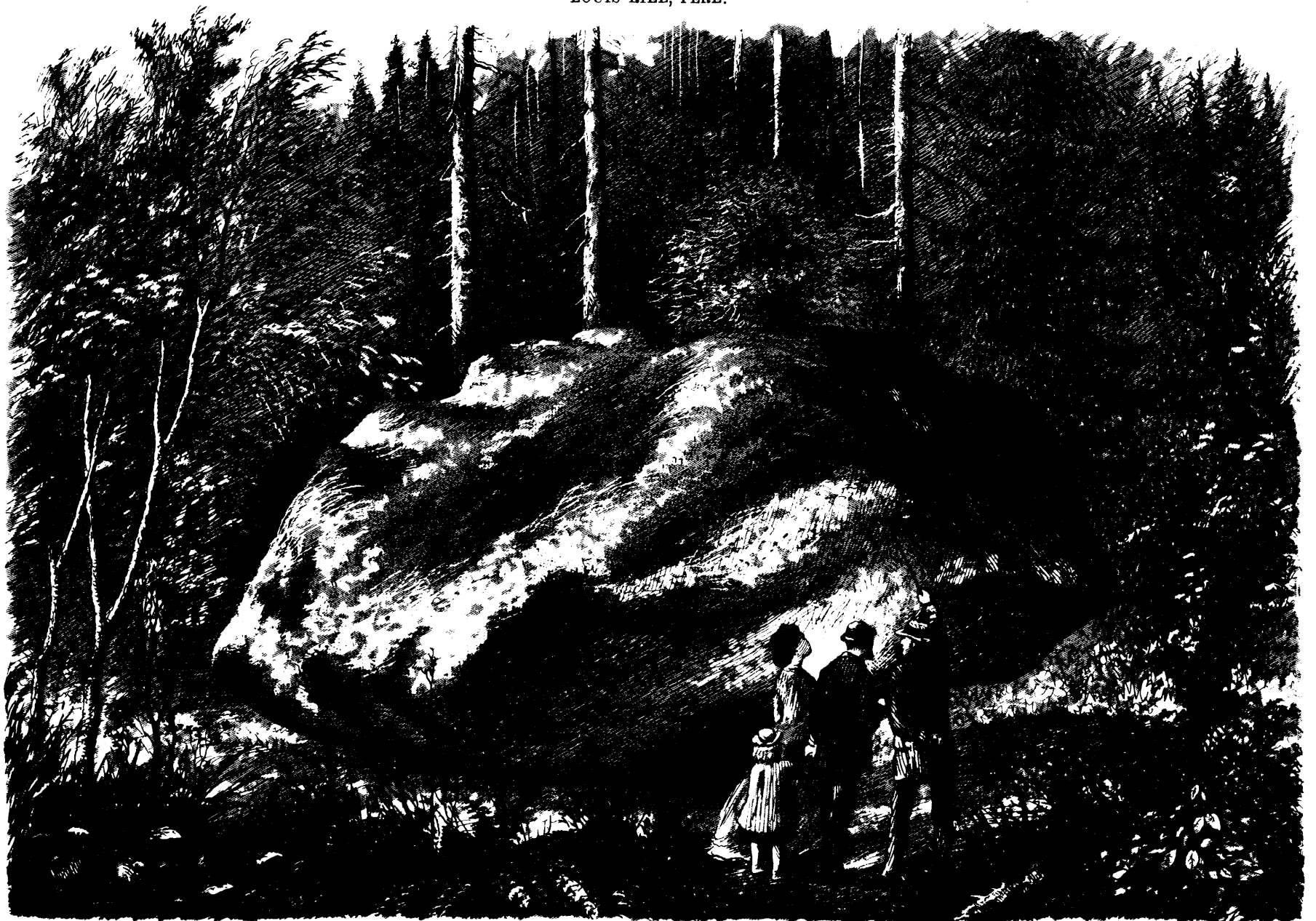
Nous avions l'intention de donner à ceux de nos lecteurs qui ne connaissent pas Québec une description aussi parfaite que possible des fortifications de Québec, mais, comme nous publierons, dans le prochain numéro, quelques autres gravures du même genre, nous ferons la description du tout en même temps.

La ville de Québec perd tous les jours de sa physionomie redoutable, de son aspect guerrier. Elle se fait commerciale, ou du moins elle fait semblant de le devenir. On a descendu les canons qui dominaient sa citadelle et ses fortifications; des cinq portes qu'elle avait en elle a été abattu deux déjà, les portes Prescott et St. Louis. Les hirondelles font leur nid dans ses meurtrières et on se donne à peine le trouble de remplacer les pierres qui tombent.

Il est donc temps que la gravure et la peinture s'en emparent pour la transmettre, telle qu'elle était, à la postérité.



LOUIS RIEL, PÈRE.



ROCHE BERÇANTE, PRÈS DE HALIFAX, N.-E.

QUEBEC, ANCIEN ET MODERNE. - PAR W. O. C.



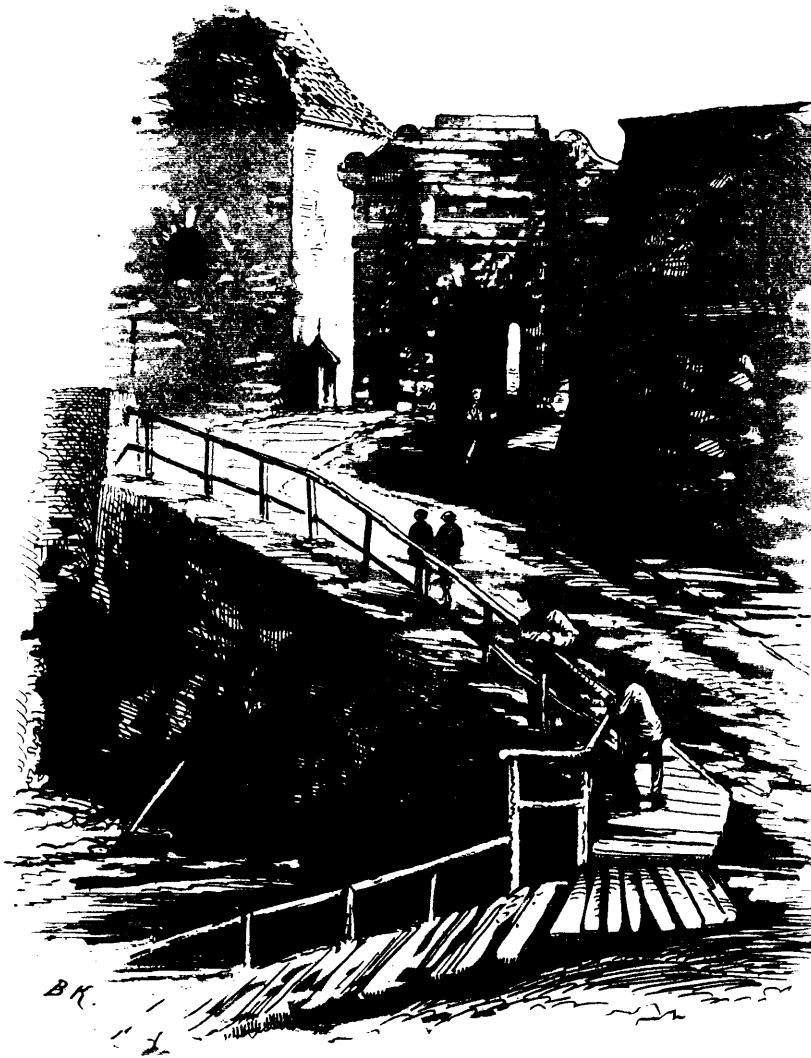
VIEILLES FORTIFICATIONS FRANÇAISES ENTRE LES PORTES HOPE ET DU PALAIS.



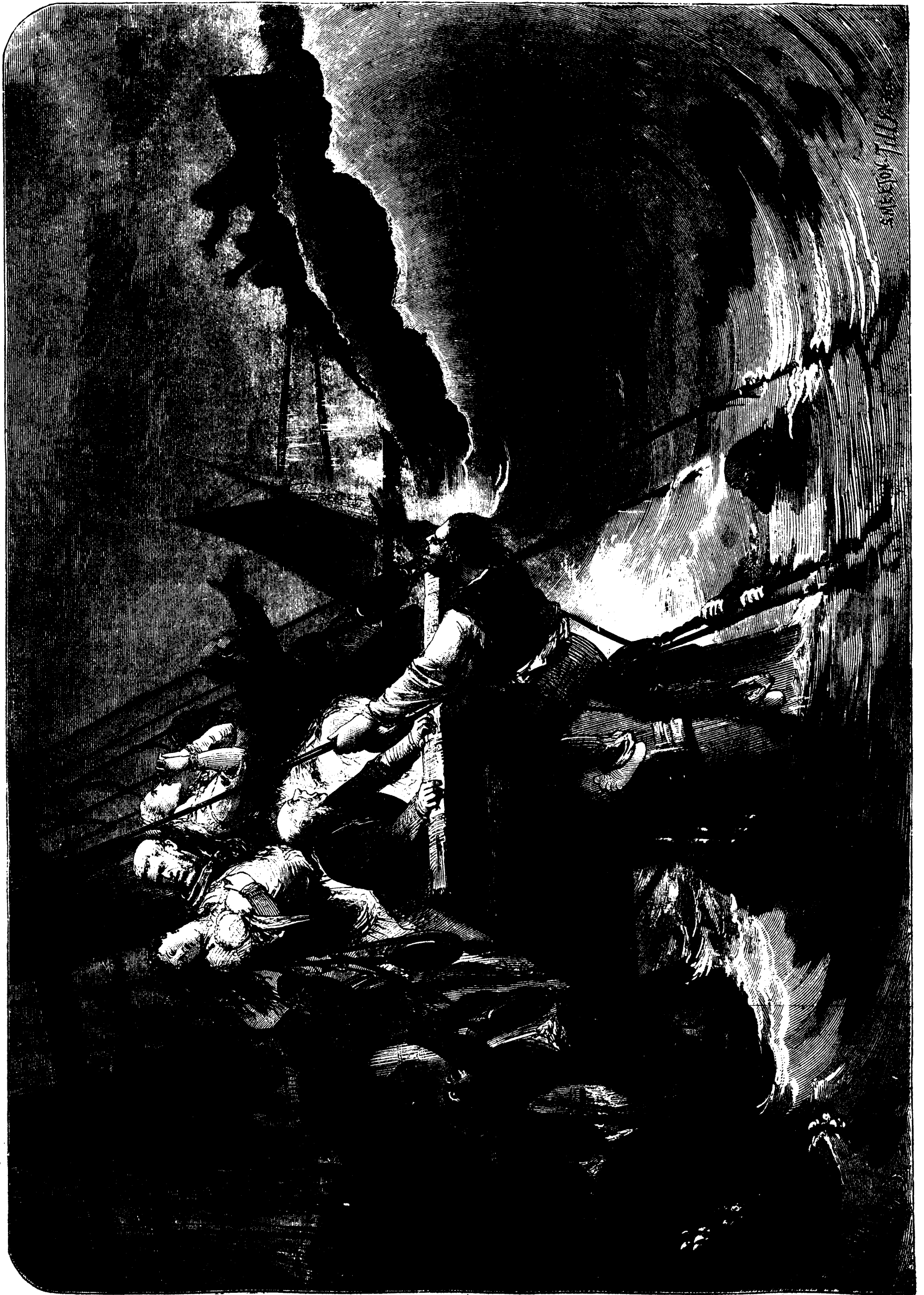
VIEILLES FORTIFICATIONS FRANÇAISES DOMINANT LA RUE ST. PAUL, BASSE-VILLE.



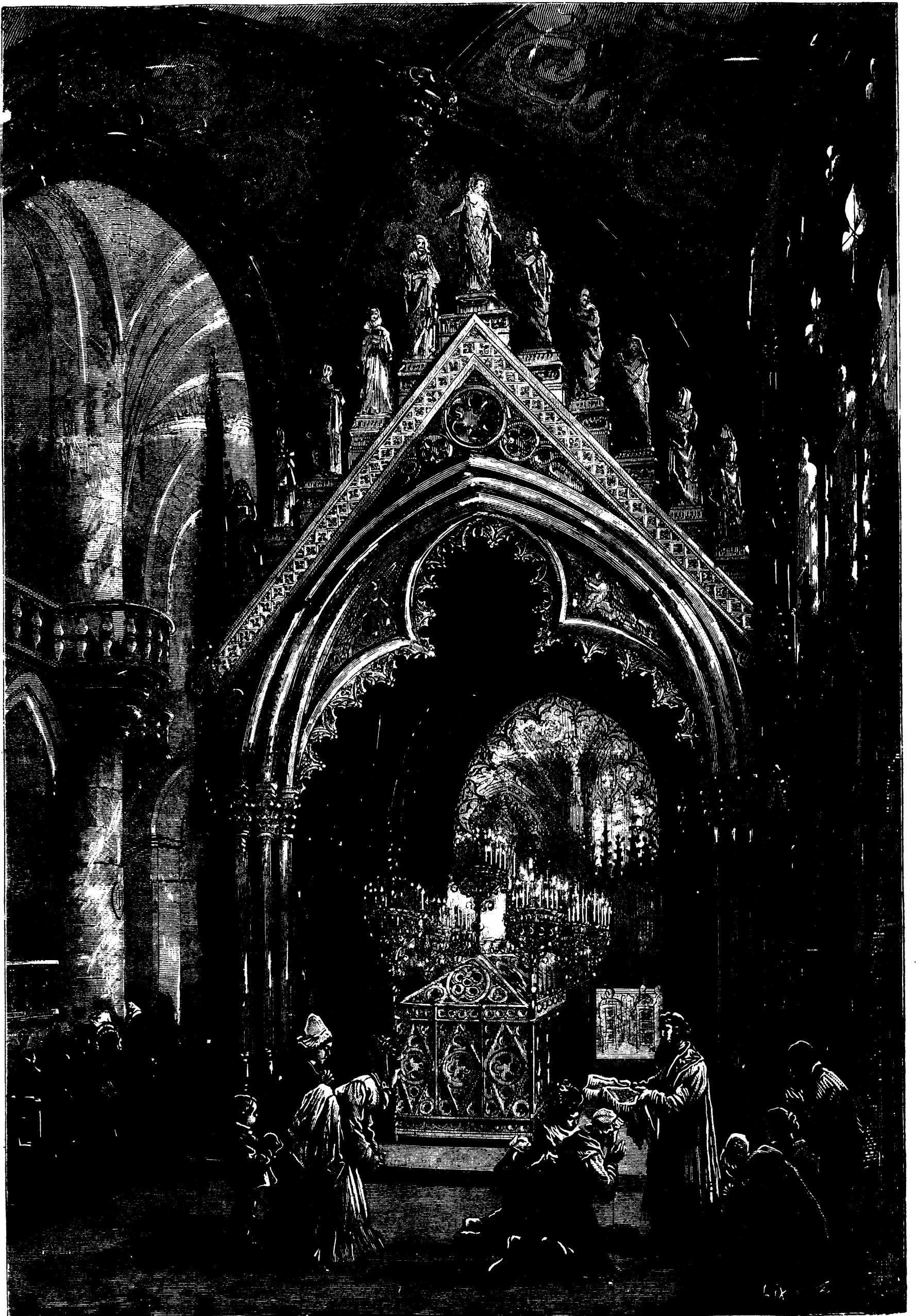
ESCALIERS DE LA RUE CHAMPLAIN.



PORTES DU PALAIS.



LE NAUFRAGE DU "NORTHFLEET."



LE TOMBEAU DE ST. GENEVIÈVE.

AVIS.—Nous annonçons à nos abonnés de la ville la visite de notre agent collecteur, dès Lundi prochain, dans les Quartiers St. Jacques, Ste. Marie et St. Louis.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 6 MARS, 1873.

A NOS CORRESPONDANTS.

Nous avons reçu d'Arthabaska Station, une excellente correspondance signée E. F. en faveur de la candidature de M. Garneau dans le comté de Québec. Notre correspondant s'applique surtout à démontrer que M. Garneau est un homme de progrès et d'industrie. Vu la ligne de conduite adoptée par *L'Opinion Publique*, depuis quelques mois surtout, nous ne pouvons, en temps d'élections, publier cette correspondance.

CÀ ET LÀ.

LAPLUME.

Nous avons dit un mot des biographies publiées par *Laplume* dans le *National*. Nous avons trouvé la première, celle de M. Aubin, bonne; mais nous nous abstenons, pour le moment, de parler des autres.

Le *Franco-Canadien* se plaint que dans le Bureau des Travaux Publics, on accepte trop facilement les idées de M. Keefer. Il lui reproche d'avoir localisé le canal Beauharnais sur la rive droite au lieu de la rive gauche du fleuve et de vouloir, en ce moment, placer le canal de la Bale-Verte dans un endroit où l'influence de la marée empêchera, douze heures sur vingt-quatre qu'on puisse y naviguer. Il ajoute que M. Baillargé, dont l'habileté est bien connue, a soumis au gouvernement le plan d'un canal qui ne rencontrerait aucun obstacle sérieux. Il demande pourquoi on ne tient pas compte du rapport de M. Baillargé. Il mérite d'avoir une réponse.

ÉLECTIONS MUNICIPALES.

Les élections municipales de Montréal se sont terminées samedi soir, par une majorité de 82 voix en faveur de M. David, de 78 en faveur de M. Rivard, et de 500 en faveur de M. Bryson.

La lutte dans les quartiers St. Louis et St. Jacques a été acharnée, car ne n'était ni plus ni moins qu'une lutte politique. Chose singulière! les deux partis réclamèrent jusqu'au dernier moment la victoire.

Un grand nombre de nationaux et des plus influents soutinrent MM. David et Rivard, mais les adversaires ayant déclaré que c'était une lutte politique et ayant combattu malheureusement sur ce terrain il est naturel que le parti conservateur se jouisse. Il est bien vrai que savoir vaincre et savoir profiter de la victoire sont deux choses.

Les électeurs des quartiers St. Louis et St. Jacques ont célébré, samedi, le triomphe des candidats vainqueurs par une procession considérable à travers les rues de la ville. Deux corps de musique précédaient cette procession qui se composait de trois à quatre cents voitures.

Le soir il y eut illumination des magnifiques résidences de MM. David et Laurent et un joli feu d'artifice. La *bande de Montréal* y était et fit de nouveau admirer les progrès qu'elle a faits sous la direction de M. François Boucher. Les journaux confondent cette jeune bande avec celle de la Cité. Quoique cela ne fasse pas déshonneur à la *bande de Montréal*, cependant elle désire qu'on ne commette pas cette erreur.

INDUSTRIE.

Lorsque, l'année dernière, nous essayâmes de fonder une association qui aurait eu pour objet de répandre dans le pays des connaissances industrielles et d'exercer une pression sur les représentants du peuple, nous rencontrâmes des obstacles sérieux, et quelques hommes de bonne volonté promirent de commencer à mettre notre projet à exécution au moyen de l'établissement de chambres de commerce. Des chambres de commerce furent en effet établies en plusieurs endroits du pays, et nous avons vu, cette année, avec plaisir les délégués de St. Jean et de St. Hyacinthe figurer avec honneur dans la chambre de commerce de la Puissance et arborer hardiment le drapeau de la protection. Mais il ne faut pas trop se fier aux hommes de commerce pour le succès de la cause industrielle, il y en a trop parmi eux intéressés à maintenir un ordre de choses qui les enrichit.

C'est du peuple, des classes ouvrières et agricoles que doit partir le véritable mouvement en faveur de l'industrie, c'est là que devra se faire la réaction, la croisade en faveur de la protection. Eh bien! nous sommes heureux de voir que cette croisade est commencée, que le premier coup de fusil a été tiré.

C'est la paroisse de St. Scholastique qui a inauguré le mouvement sous la direction de son éminent curé, le révérend M. S. Tassé, et du représentant du comté, M. Wilfrid Prévost. Ce mouvement a pour objet d'engager les membres du Parlement à soutenir, sans distinctions de partis, la cause de la protection.

Le Parlement s'ouvre, cette semaine; qu'on se hâte, s'il on veut que la présente session ne se passe pas comme les autres, sans profit pour l'industrie. Sur cette question, le Bas-Canada

devrait être uni, et les deux partis devraient exiger que leurs hommes soient tous pour la protection.

L'appel de la paroisse de St. Scholastique sera entendu dans tout le pays, nous l'espérons, son exemple sera suivi; il y aura partout des hommes comme le Rév. M. Tassé et M. Prévost pour faire entendre au peuple la voix du patriotisme, lui parler le langage de la vérité.

Il y a là un beau rôle à jouer pour le prêtre canadien.

Nous avons pensé à organiser, l'été prochain, des assemblées de comté, à former partout des comités. Mais une session encore aurait été perdue; il vaut mieux commencer immédiatement. Nous publions plus loin le rapport de l'assemblée de Ste. Scholastique.

ELECTION DANS LA DIVISION-EST DE QUÉBEC.

La nomination dans cette division a été accompagnée d'incidents regrettables. Il y a eu des coups de couteau et de pistolet; inutile de dire que les pierres et les bâtons ont aussi joué leur rôle. Un nommé Jean Minville a reçu une balle dans le ventre au moment où, dit *L'Événement*, il donnait un coup de couteau à M. Jacques Auger, notaire et homme de lettres, partisan de M. Pelletier. Il y a eu plusieurs autres personnes blessées grièvement des deux côtés. On devrait bien se battre une bonne fois à Québec et faire ensuite les élections paisiblement.

La votation a eu lieu lundi dernier; au moment de mettre sous presse nous apprenons que M. Pelletier a une majorité de quatre à cinq cents voix.

LE DINER DONNÉ À SIR HUGH ALLAN.

Plus de deux cents personnes assistaient au dîner donné par les citoyens de Montréal à Sir Hugh Allan, à l'occasion de son départ pour l'Angleterre, où il va négocier un emprunt pour la construction du Pacifique. Comme de coutume, on a beaucoup mangé, beaucoup bu, beaucoup parlé et peu écouté à ce dîner.

Nous croyons que tôt ou tard, lorsqu'on voudra dîner, non seulement pour manger, mais pour faire prévaloir une idée, un projet, on sera obligé de parler avant de boire. On dit que les dîners ont un bon effet en politique, qu'on y a vu des conversions étranges. C'est possible, mais il ne faut pas se fier à ces conversions;—elles durent encore moins que les roses;—il ne faut pas se fier aux épanchements des cœurs attendris par le champagne, aux professions de foi écloses dans les fumées du vin. On en a vu qui, après avoir brisé les verres sur la table, à force d'applaudir, votaient, le lendemain, contre celui qu'ils avaient si chaleureusement approuvé.

Nous n'avons pas une grande confiance dans les discours qui se font au bruit des assiettes qui s'entrechoquent, des bouchons qui sautent et des mâchoires qui broient, au milieu des cris confus de: "waiter! garçon! bring champagne, apportez du champagne. Comme il veut-on que la grâce agisse dans une telle confusion de langues, qui fait ressembler une salle de dîner à la tour de Babel.

Son Honneur le Maire, M. Coursol, présidait. C'était peut-être la dernière fois qu'il agissait en qualité de maire, dans une pareille circonstance. Il pouvait voir, à quelques pieds de lui, prêt à prendre sa place, notre futur maire, M. Cassidy. M. Coursol fit bien les choses, comme de coutume, et sut accompagner les sautes d'excellentes remarques, celle surtout de Sir Hugh Allan.

Les discours de Sir Hugh Allan, de Sir Francis Hincks et du révérend M. Labelle, curé de St. Jérôme, ont été vivement applaudis et méritaient de l'être.

Nous venons de nommer M. le curé Labelle; "mais, était-il là?" va-t-on dire. Sans doute qu'il y était; pouvait-il ne pas y être? Le chemin de fer du Pacifique et le chemin de colonisation du Nord ne font-ils pas qu'un? Qui a plus le droit que lui de se féliciter du succès de cette grande entreprise? qui peut et sait mieux en parler? Aussitôt que l'entrepreneur curé de St. Jérôme parait, aussitôt qu'il parle, on s'aperçoit qu'il est fait pour les choses grandes et larges, que son corps et son esprit ont besoin d'espace. D'autres discours furent aussi prononcés par MM. J. L. Beaubien, Cassidy, Dunn, mais nous étions alors parti.

Nous ne parlerons pas de la partie matérielle du dîner, car elle n'était pas remarquable.

M. A. SAUTON.

Nous avons reçu avec plaisir un exemplaire d'un catalogue que vient de publier à Paris M. Sauton, dans le but de faire connaître en France les ouvrages canadiens. On y voit figurer en effet toutes les œuvres de la littérature canadienne et presque tous les journaux canadiens pour lesquels M. Sauton prend des abonnements.

M. Sauton mentionne comme suit *L'Opinion Publique*:

OPINION PUBLIQUE (l'), journal illustré. (Montréal.) 1872, tome III. petit in-folio, texte 8 pages, et gravures 4 pages. Parait tous les jeudis. Abonnement annuel..... Publication fort intéressante; la partie illustrée surtout est remarquable au point de vue de l'histoire locale.

L. O. DAVID.

LE CHEMIN DE LA CROIX, SUIVI DES PRIÈRES POUR LES STATIONS DU JEUDI-SAINT.

Nous avons reçu un très-joli petit opuscule qui mérite d'être mentionné. *Le Chemin de Croix, suivi des Prières pour les Stations du Jeudi-Saint*, sort des presses de M. Desbarats. Cette

brochure contient 40 pages. Les illustrations qu'elle renferme représentent les scènes de la passion du Sauveur. Ces gravures sont d'un fini irréprochable.

Nous félicitons M. Jos. Bureau, l'éditeur de cette belle publication, qui a reçu l'approbation de Mgr. de Montréal. C'est un beau petit livre que nous voudrions voir entre les mains de tous. Nous engageons surtout les maîtres et maîtresses d'écoles à en faire l'achat pour le donner aux enfants confiés à leurs soins. Ce *Chemin de Croix* est suivi des prières pour les Stations du Jeudi-Saint. Ces prières ne se trouvent nulle part dans les livres de piété. Nous croyons sincèrement que cette petite brochure sera très-utile.

Prix pour 1 exemplaire: 5 centimes. La cent: \$3.00.

On pourra s'en procurer chez tous les libraires de Montréal ou chez l'éditeur, M. Jos. Bureau, maison Geo. E. Desbarats.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Le ministère local est reconstitué. Voici comment les portefeuilles ont été distribués.

L'hon. M. Ouimet, premier ministre, Secrétaire-Provincial et Ministre de l'Instruction Publique.

L'hon. M. George Irvine, Procureur-Général.

L'hon. M. L. Archambault, Ministre des Travaux-Publics.

L'hon. M. J. G. Robertson, Trésorier.

L'hon. M. J. J. Ross, Président du Conseil.

L'hon. M. Pierre Fortin, Ministre des Terres de la Couronne.

L'hon. M. J. A. Chapleau, Solliciteur-Général.

M. Chapleau, avant de devenir membre de la nouvelle administration a été nommé conseil de la Reine, sous la loi de la dernière session, qui est venue en force le 24 janvier dernier.

On dit que M. le Dr. Jules Prévost doit lui faire de l'opposition.

Le *Nouveau-Monde* blâme énergiquement la nomination de MM. Ross et Chapleau. Les journaux conservateurs s'en félicitent et croient que l'entrée de MM. Fortin, Chapleau et Ross dans le gouvernement va lui donner de la force.

On lit dans le *Nouveau-Monde*:

Les départements du Secrétaire d'Etat et du Secrétaire d'Etat pour les provinces vont être amalgamés en un seul durant la prochaine session, et un nouveau département sera constitué, sous le titre de *Ministère de l'Intérieur*. L'administration des Terres de la Couronne et de l'Ordonnance et les affaires des sauvages lui seront attribuées.

De nouveaux incidents se sont produits, paraît-il, dans l'affaire de Stokes, condamné pour le meurtre de Fisk, et tout donne lieu de croire qu'il obtiendra un nouveau procès. On sait qu'il a obtenu déjà un sursis, il y a quelques jours de la part du juge Davis. Celui-ci a accordé le bref d'erreur demandé et a permis que l'exécution de la sentence fût suspendue jusqu'à la décision du terme général.

AUX TRAVAILLEURS.—Le besoin d'ouvriers dans la vallée de l'Outaouais continue à se faire sentir. M. Wills, agent d'immigration, a reçu des lettres de M. Hamilton & Frères et de Gilmour & Cie., le priant de leur envoyer des ouvriers. Les MM. Hamilton demandent 20 hommes seuls et 5 familles et donneront par mois aux premiers de 21 à \$25 et à chaque famille \$35. La compagnie Gilmour demande 45 hommes et 12 familles et promet le même salaire.

AGRICULTURE.

CAUSERIES.

(Suite.)

—Jacques a raison, continua le capitaine, quand il dit que les jeunes gens oublient promptement ce qu'ils ont appris à l'école; cependant je ne voudrais pas, comme lui, conclure qu'il ne faut pas leur acheter de livres ni leur procurer de journaux: c'est tout l'opposé qu'il faudrait faire suivant mon opinion. L'unique moyen de développer chez l'enfant des connaissances puisées à l'école, c'est de lui donner le goût de la lecture et de lui faire trouver là son amusement. Achetons-lui un livre de temps à autre, fournissons-lui de l'argent pour qu'il s'abonne à un journal et bientôt lire deviendra pour lui une habitude, un véritable agrément; au lieu de courir, comme les autres, après les plaisirs volages, il se formera aux idées et aux vues sérieuses, il fera un homme de calcul et d'initiative, utile à lui-même et à son pays.

—Jadmets, dit Léon, que l'Instruction est la base du progrès agricole et industriel de notre Province. En répandant des connaissances solides et pratiques parmi le peuple, nous verrons surgir des hommes entreprenants qui se lanceront dans des voies nouvelles et créeront du travail et de la prospérité autour d'eux. Mais si on se plaint que le peuple n'apprécie pas la valeur de l'Instruction, il ne faudrait pas lui laisser l'administration de ses écoles; il me semble qu'elles devraient être placées sous la règle et le contrôle d'hommes instruits nommés par l'autorité civile ou ecclésiastique. Quand on pense que bon nombre de commissaires ne savent ni lire, ni écrire et que dans plus d'une paroisse on a soin, aux élections, d'écarter de la commission les hommes qui ont de l'éducation.

—Il est vrai, reprit le capitaine, que le peuple abuse de la liberté qui lui est laissée; cependant ce n'est pas une raison pour la lui enlever, mais c'en est une pour lui enseigner à s'en servir. Il y va de notre dignité, à nous cultivateurs, d'exercer dans toute leur plénitude nos droits de citoyens; mais le pouvoir de nous gouverner nous-mêmes, au moyen des municipalités, nous impose le devoir de bien nous gouverner. La conduite de nos affaires de paroisse doit être sage, libérale et éclairée si nous ne voulons pas faire regretter au législateur de nous avoir octroyé des privilèges dont nous pouvons être fiers.

Les abus qui règnent parmi le peuple seraient bien vite réformés, par le peuple lui-même, si tous les hommes haut placés se donnaient la main pour heurter de front les préjugés. Une foule de mesures excessivement impopulaires, et cepen-

dant utiles, seraient adoptées et menées à bonne fin par nos concitoyens influents, si ces derniers n'étaient pas souvent en face d'adversaires déloyaux, prêts à exploiter, au profit de leur ambition, l'ignorance et les vues étroites du vulgaire.

C'est ce manque d'entente parmi les guides de l'opinion publique qui paralyse la mise à exécution de plusieurs lois favorables aux campagnes : la loi qui concerne les chemins, par exemple.

Sans rien exagérer on peut dire que nos paroisses sont privées de bons chemins durant quatre mois de l'année. Et nous avons pourtant des pierres en quantité qui nuisent à la culture de nos champs et qui, converties en macadam et placées sur nos routes, nous feraient ignorer les ornières, les bourbiers de l'automne et du printemps. L'empierrement ou le macadamisation des chemins pourrait se faire sans débours d'argent et sans être trop à charge aux cultivateurs, pourvu qu'on procède par degré. D'abord on pourrait commencer par charroyer la pierre sous une remise ; là elle serait cassée durant l'hiver et, après la saison des semailles, elle serait étendue sur le chemin. Les conseils municipaux passeraient des règlements pour déterminer la quantité des travaux à faire chaque année dans chaque arrondissement et nommeraient des inspecteurs compétents pour les diriger.

Nous, cultivateurs, qui avons des produits si lourds à exporter, il y va de notre plus grand intérêt de faire ces sacrifices pour obtenir des chemins commodes. Au lieu de torturer nos pauvres chevaux dans des routes impraticables et d'être condamnés à ne conduire que des demi-charges, nous pourrions, avec le macadam, doubler la vitesse et la pesanteur de nos voyages tout en fatiguant moins nos attelages, en brisant moins nos voitures et en économisant notre temps comme notre argent, sans compter que le public voyageur, en cessant d'être exposé à se tordre le cou, nous aurait de la reconnaissance pour lui avoir permis de circuler en sûreté.

Une fois nos routes empierrées, leur entretien en été ne demanderait que de légères réparations et il ne manquerait plus que des sleighs doubles, des travaux croches et des herbes à neige en hiver pour nous débarrasser, durant toute l'année, d'une des plus grandes plaies de l'agriculture : les mauvais chemins.

Je sais que ces améliorations ne sont pas à la veille de s'opérer, mais le temps en démontrera la nécessité à tout le monde. Ce qui en retardera peut-être l'exécution, c'est la tolérance exercée à l'égard des négligents qui n'entretiennent pas leurs chemins. La loi oblige, sous peine d'amende, les intéressés à cet entretien pendant l'hiver comme pendant l'été ; mais personne n'ose poursuivre les coupables de crainte de se faire des ennemis ou de passer pour chicanier. Le gouvernement devrait désigner un officier public pour recevoir toutes les plaintes concernant le mauvais état des chemins et de recouvrer en son nom les pénalités sans faire connaître le dénonciateur. Le Percepteur du Revenu de l'Intérieur dans chaque district pourrait très-bien être chargé de cette besogne. Quand tous les arriérés se verraient ainsi pincés, ils s'opposeraient peut-être avec moins d'entêtement à l'adoption de mesures devant avoir pour effet de rendre l'entretien des chemins plus facile.

—Puisqu'il s'agit de parler des réformes à opérer et des maux à faire disparaître, dit Thomas, je me permettrai de dire que l'attention des administrateurs devrait se porter sur l'abus des liqueurs enivrantes. Nous sommes loin d'être un peuple d'ivrognes ; cependant nous tolérons trop la vente et l'usage des boissons fortes. Le vice hideux de l'intempérance augmente, tous les jours, le nombre de ses victimes, et je pense qu'il est grandement temps pour les autorités de tenter quelque moyen nouveau de réprimer cette autre plaie de nos campagnes.

JEAN BELLEVUS.

(A continuer.)

PREDICTIONS, PRONOSTICS, COINCIDENCES.

On sait que Napoléon III avait un faible pour les pronostics, qu'il était même superstitieux sous ce rapport. Il faut avouer aussi qu'aucun règne n'a donné lieu à plus de pronostics et de prédictions et que plusieurs des faits annoncés d'avance se sont réalisés. Le *Canadian Illustrated News* de M. Desbarats publiait, ces jours derniers, un tableau formé de dates dont la combinaison produit d'étranges résultats. L'année 1774, date de l'avènement de Louis XVI au trône de France, est le point de départ ou le premier anneau de cette chaîne de dates remarquables.

1774 Louis XVI monte sur le trône.

1
7
7
4

1793 Louis XVI guillotiné

Prenons maintenant l'année 1794 qui vit la chute de Robespierre et employons le même procédé.

1794

1
7
9
4

1815 Abdication de Napoléon.

1815

1
8
1
5

1830 Chute de Charles X, révolution et avènement de Louis Philippe.

Louis Philippe est né en 1773 ; ajoutons cette date à 1830, celle de son avènement.

1830
1
7
7
3

1848 Abdication de Louis Philippe.

Si on additionne de la même manière 1830 et les chiffres de 1782, date de la naissance de la reine Amélie, épouse de Louis Philippe, on a le même résultat.

1830
1
7
8
2

1848 Abdication.

Le mariage de Louis Philippe et d'Amélie eut lieu en 1809.

1830
1
8
0
9

1848 Encore l'abdication.

Napoléon III fut fait président en 1848 ; voyons ce qu'on a par ce procédé :

1848 Elu président.

1
8
4
8

1869 Empire confirmé par le dernier plébiscite.

Il naquit en 1803, se maria et fut fait empereur en 1853.

1853
1
8
0
8

1870 Chute de l'empereur.

L'impératrice Eugénie naquit en 1826 et se maria avec Napoléon en 1853.

1853
1
8
2
6

1870 Chute de l'empire.

Lorsque ce tableau fut fait, Napoléon n'était pas mort ; on arrive à former la date mémorable de cet événement en prenant encore 1853, époque de son mariage, et en y ajoutant 1856, date de la naissance du prince impérial.

1853 Empire et mariage.

1
8
5
6

1873 Mort de Napoléon.

FAITS DIVERS.

DÉCEPTION.—La chose s'est passée à Troy, s'il faut en croire le *Times*. Dans le salon d'une maison de cette ville, un architecte ingénieux a pratiqué une fausse grille, c'est-à-dire une grille dans laquelle on ne peut allumer de feu, attendu qu'il n'y a pas de cheminée, mais qui a toute l'apparence d'une honnête grille. Pour compléter l'illusion, la famille habitant la maison à l'habitude d'entasser du papier rouge dans la grille, en sorte que de quelques pas on jurerait qu'il y a un feu ardent.

Ces préliminaires établis, arrivons au fait. Un des jours les plus froids de cet hiver, le chien de la maison, rentrant tout transi d'une excursion *extra muros* et apercevant le papier rouge qui illuminait la grille, fut se coucher devant elle en dodelinant la tête de plaisir, s'allongea voluptueusement de manière à exposer toutes les parties de son corps à l'influence bienfaisante du calorique, ferma les yeux et attendit. Au bout de quelques minutes, ne sentant pas la chaleur attendue, il souleva la tête et regarda par dessus l'épaule la grille rouge ; continuant à ne pas percevoir de chaleur, il se leva, appiqua le bout du nez au dessous de la grille et la flaira longuement. Elle était plus froide que glace. Alors, lançant au papier imposteur un coup d'œil de suprême dédain, ramenant la queue entre les jambes, le poil hérissé, l'oreille basse et toute son attitude signifiait clairement : "Elle est mauvaise !" il sortit en trotinant, et depuis ce jour ni menaces ni prières n'ont pu le décider à rentrer dans cette salle.

Londres, 1er mars.—On annonce qu'une collision a eu lieu dans le port de Cadix entre les voiliers *Ires Marias* et *Cilias*. On ne connaît pas encore les détails, mais on rapporte qu'il y a eu 90 personnes noyées.

TERRIBLE MEURTRE A ST. ZÉPHIRIN.—Nous donnons d'après la *Gazette de Sorel* les détails d'un meurtre épouvantable qui a plongé dans la stupeur le district de Richelieu.

Un cultivateur nommé Benoit, a étranglé sa femme dans la soirée de mardi.

Il résulte des témoignages que le motif de ce meurtre brutal est la jalousie. Le meurtrier est âgé de 28 ans, et sa malheureuse femme n'en avait que 18. Ils n'étaient mariés que depuis 4 mois. Benoit est un homme à l'aise et qui vivait bien.

Ils revenaient tous deux de l'église, d'une retraite, vers 5 heures. La jeune femme avait communiqué le matin. A la sortie de l'église le soir elle fit rencontre de l'un de ses anciens cavaliers revenu des Etats-Unis, et lui parla. Il est possible que voyant cela, la brute qu'elle avait pour mari fut éprise d'une fureur jalouse. Arrivés chez eux, ils soupèrent et l'on ignore ce qui se passa ensuite entr'eux.

Vers 7 heures Benoit alla chez un voisin, le nommé Marcotte, qui lui demanda pourquoi il n'avait pas amené sa femme. —Ma femme, répondit-il, elle est morte.

—Morte ? reprit l'autre.

—Oui répliqua Benoit, je viens de l'étouffer.

En effet, on alla à la maison de Benoit et on trouva la mal-

heureuse femme étendue sans vie près d'un banc. Le meurtrier déclarait la même chose à tous ceux qu'il voyait.

Il n'y avait personne dans la maison lors du meurtre. Le lendemain le meurtrier se mit au lit, disant qu'il allait mourir ; il se confessa et resta ainsi couché jusqu'à l'arrivée du coroner. Le Dr. Turcotte, voyant que ça n'était qu'un manège, le fit lever vers la fin de l'enquête et le conduisit dans la chambre où était sa femme. Lorsqu'il fut arrivé en présence du cadavre, et des jurés le coroner lui demanda s'il connaissait la défunte. "Oui, répondit-il c'est ma femme." "Savez-vous comment votre femme est morte ?" "C'est moi qui l'ai étouffée hier au soir." "Pour quelle raison avez-vous commis ce crime ?" L'accusé après avoir hésité un instant, répondit : "J'avais de quoi." Puis il indiqua l'endroit où il avait mis le pouce sur la gorge de sa femme en disant : "cela doit être bien, car elle a beaucoup remué les jambes pendant que je l'étouffais."

Le misérable demeurait dans le même rang et à peu de distance de l'empoisonneur Provancher. Sans paraître absolument fou il a l'air imbécile. Il appartient à une famille respectable.

On écrit de Marseille :

Nous venons d'avoir à Marseille un triste pendant de l'affaire Duval et Lucy.

Les fils d'un de nos plus riches agents de change, M. Arnaud, vient de se brûler la cervelle pour une femme du monde interlope. Ce jeune homme, âgé de 18 ans à peine, s'était épris d'une Laïs de troisième catégorie, qui jugea à propos, il y a peu de jours, de quitter notre ville. Le jeune Arnaud voulut la suivre ; il quitta précipitamment le domicile paternel et se rendit à la gare. Mais sa mère, au courant de cette intrigue, se mit à sa poursuite et le rejoignit au moment où il allait monter en wagon.

Il y eut une scène très vive entre la mère et le fils, qui fut obligée de revenir à la maison. On croyait l'incident vidé lorsque, dans la soirée, le jeune Arnaud, quittant brusquement le salon, où il causait avec ses sœurs, alla prendre, dans la chambre de son père, un pistolet à balle forcée. Il revient dans le salon et l', en présence de ses sœurs effarées, il s'applique le canon de l'arme à la tempe droite et se fait sauter la cervelle.

Inutile de dire que la mort a été instantanée. Je ne vous dépeindrai pas la douleur de la famille : la mère est comme folle de désespoir et le père est malade de chagrin. Tout le quartier Longchamp, où loge la famille Arnaud, a été mis en émoi par cet événement tragique. L'enterrement a eu lieu au milieu d'un concours énorme d'amis. Tous nos agents de change, tous nos financiers, et nos principaux négociants, ont tenu à donner à la famille si cruellement éprouvée un éclatant témoignage de sympathie.

Le jeune Arnaud était, il y a un an à peine, élève au collège d'Oullins, près Lyon. Ce collège est tenu, vous le savez, par les dominicains.

ERRATUM.

M. Dick se plaint avec raison que nous avons gâté le commencement de son écrit sur *les illusions d'un jeune homme de lettres*. Non content de retrancher le prologue on en a détaché une phrase qu'on a jetée, sans raison, à la fin du premier paragraphe qui devait se lier avec le commencement du chapitre II par cette courte phrase : *Mais il y a loin du désir à la possession*. C'est donc par erreur qu'on a mis à la suite de cette phrase les lignes qui suivent : *Je n'aurai pas la maladresse d'initier le commun des mortels, etc.* Ces lignes n'ayant pas été suffisamment effacées, elles ont été composées.

M. JAMES I. FELLOWS, St. Jean, N.B.—Monsieur : Ayant examiné avec soin votre prescription, pendant que j'étais à votre établissement, et la méthode de préparer votre sirop composé, j'eus hâte d'en faire usage dans ma pratique. Durant les douze derniers mois, j'en ai fait usage et je trouve qu'au commencement de la consommation et autres maladies de la gorge et des poumons il a fait des merveilles. En rétablissant la santé de personnes souffrant des effets de la diphtérie, et de la toux résultant de la fièvre typhoïde qui règne dans cette région, c'est le meilleur agent comme remède que j'aie jamais employé. Mais pour des personnes souffrant de dépression des forces du cerveau et du système nerveux, dont tant de jeunes gens souffrent, je ne connais de meilleur remède pour le rétablissement de la santé que votre sirop composé. Si vous pensez que cette lettre puisse être de quelque service vous avez la liberté d'en faire l'usage que bon vous semble. Je demeure votre etc., etc.

ERWIN CLAY, M.D.

Pugwash, N. S., janvier 14, 1871.

Les annonces de naissances, mariages ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCES.

A Concord, N.H., le 2 janvier 1873, la dame de M. Joseph Archambault, un fils.

A Fall River, Mass., la dame de M. F. X. Dion, pharmacien, un fils.

MARIAGES.

Le 19 août dernier, à Ste. Emelie, P.Q., M. Abraham CinqMars, âgé de 74 ans, et son épouse, Marie Guoin, âgée de 67 ans, célébraient le 50me anniversaire de leur mariage, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le Rév. M. Bernier leur donna la bénédiction nuptiale.

A Erie, Mich., le 24 courant, M. Théodore Etue, fermier, conduisait l'autel, Mlle Eliza Lapointe, fille de M. Antoine Lapointe. Le mariage fut célébré par le Rév. Père Thomas, curé de l'église St. Joseph.

Le 19 février, le Rév. Messire Campion, curé de Ste. Brigitte, en cette ville, célébra le mariage de Toussaint Dufresne, Eccl., commis teneur de livres de Louis Tourville, Eccl., de cette cité ; avec Mlle Hermine Clément, tous deux de Montréal.

Le 6 courant, à l'église St. Jean de Québec, par l'Abbé Bonneau, de l'Archevêché, M. J. A. Turcotte, de Bathurst, N.B., à Mlle Octavie Dubé, de Ste. Anne de la Pocatière.

DÉCÈS.

Le 18 courant, à Salmon Falls, New Hampshire, après huit jours seulement de séjour aux Etats-Unis, où il allait pour y fixer son domicile, M. Néré Bois, âgé de 35 ans, époux de Dame Aurélie Fortin. Le service et la sépulture ont eu lieu samedi, le 22, au milieu d'une foule immense de parents et d'amis qui se sont empressés de donner une dernière preuve de sympathie au regretté défunt.

A St. Ours (ville), le 13 courant, à l'âge de 53 ans, France Lamoureux, menuisier, après une longue et douloureuse maladie, souffrante avec la résignation d'un vrai chrétien. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse et sept enfants inconsolables.

A Putnam, Conn., à l'âge de 9 mois, 12 jours, Louise, enfant de M. Pierre Gauthier, agent de "L'Etendard National" et du "Foyer Canadien."

LA PROTECTION.

A une assemblée d'électeurs et autres de la paroisse de Ste. Scholastique, tenue, dimanche, le 23 Février courant, à laquelle sont présents: le révd. Messire S. Tassé, curé de cette paroisse; W. Prévost, Ecr., membre du Parlement fédéral; L. C. Leduc, Ecr., Maire du village de Ste. Scholastique; Ed. Lafond, Ecr., Maire de la paroisse de Ste. Scholastique et MM. Frs. Desvoaux, H. Vermet, Ant. Campeau, Isid. Hamelin, Jean Bte. Sanche, Dr. H. Lémery, P. Perrin, Jos. Langlois, Michel Campeau, La. Rodrigues, Chs. Fortier, Jos. Graton, Jos. Vermet, J. Bte. Lalonde, Jos. Denis, Jme. Graton, Ol. Bertrand, Oct. Cyr, Jme. Desjardins et environ 150 autres cultivateurs tous électeurs.

Sur proposition du Révd. Messire Tassé, secondé par P. Valois, W. Prévost, Ecr., est nommé à l'unanimité président de cette assemblée.

Sur proposition de H. Lémery, Ecr., M. D., secondé par M. Campeau, P. Perrin, junr., est prié d'agir comme secrétaire.

Sur l'invitation de M. le président, le Révérend Messire Tassé prend la parole, pour expliquer le but de l'assemblée, qui est de signer une requête à la législature fédérale demandant l'établissement d'un tarif protecteur pour les produits agricoles et manufacturés du pays.

Après un éloquent plaidoyer de ce Monsieur en faveur de ce projet, Wilfrid Prévost, Ecr., parle dans le même sens, d'une manière très-énergique et très éloquente.

Sur proposition de H. Lémery, Ecr., M. D., secondé par Ed. Lafond, maire de la paroisse de Ste. Scholastique, il est résolu unanimement que la requête suivante contient et exprime les vœux des électeurs de cette paroisse, viz:

Aux honorables Membres de la Chambre des Communes du Canada, réunis en parlement à Ottawa.

QU'IL PLAISE A VOTRE HONORABLE CHAMBRE:

L'humble requête des curés, maires et citoyens de la paroisse et du village de Ste. Scholastique, dans le comté des Deux-Montagnes, expose respectueusement à votre Honorable Chambre,—

Que la classe agricole, qui forme l'immense majorité, sinon la presque totalité de la population des comtés ruraux de la Province de Québec, est en souffrance;

Que l'agriculture subit depuis quelques années une crise croissante;

Que le prix de la main-d'œuvre augmente tous les ans tandis que celui des produits agricoles diminue, que cette année surtout les grains, les légumes, les viandes et le beurre sont à un prix tout à fait disproportionné avec les gages des employés des fermes;

Que par suite de cette dépression de l'agriculture plusieurs cultivateurs se découragent et quittent les campagnes pour aller aux villes ou aux États-Unis;

Que l'agriculture même améliorante est entravée par cette disproportion entre les prix de revient et de vente des produits agricoles;

Que la cause de cette crise de la culture des terres, est que le marché canadien déjà assez restreint est encore encombré par les produits agricoles venant de l'Ouest américain, où le climat et le sol donnent une production plus abondante et partant plus rémunérative que la Province de Québec;

Que pour empêcher cette concurrence ruineuse pour nous, des droits devraient être imposés sur les grains, légumes et animaux, venant de l'étranger;

Qu'aucun de nos produits agricoles ne devrait être imposé, et qu'en conséquence le droit sur le tabac canadien devrait être rappelé;

Que notre marché pourrait être rapidement agrandi par l'établissement et le développement de manufactures indigènes, surtout de celles dont les matières premières sont fournies par notre sol; et qu'en conséquence des droits nouveaux ou plus forts devraient frapper les produits manufacturés venant de l'étranger et des îles britanniques;

Qu'aucune théorie financière ne devrait prévaloir sur la nécessité de protéger la masse de notre population;

Que les prix convenablement élevés des produits agricoles et manufacturés indigènes, permettraient de rétribuer aisément la main-d'œuvre, et de retenir ainsi notre population sur notre sol;

Que dans l'état de choses actuel vouloir contrebalancer l'émigration par l'immigration, c'est vouloir une anomalie et une impossibilité économique; c'est vouloir emplier le tonneau des Danaïdes;

Que favoriser le commerce au détriment de l'agriculture, c'est ruiner le tout pour enrichir la partie;

Que toutefois le commerce ne saurait être détruit par les droits que nous réclamons,

et que le transit des produits étrangers par nos canaux et nos grandes voies de communication pourrait être toujours conservé; c'est pourquoi vos pétitionnaires demandent l'imposition de droits nouveaux ou plus forts sur les produits agricoles et manufacturés étrangers, et l'exemption de droits ou du moins de droits aussi élevés sur les mêmes produits indigènes;

Et ils ne cesseront de prier. Il fut ensuite unanimement résolu que cette requête soit publiée dans les journaux français de la Province, avec invitation aux autres paroisses d'en signer de semblables dans des assemblées publiques et de les envoyer aux trois branches de la Législature fédérale.

Après quoi des remerciements furent votés à M. le curé et au président pour les explications par eux données à l'assemblée.

P. PERRIN, JR., Sec. Ste. Scholastique, 23 Février 1873.

LES

CHEVALIERS DU POIGNARD

ROMAN ÉMOUVANT PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

Deuxième Partie. — Les Amours du Chevalier.

(Suite.)

Nos lecteurs connaissent déjà Marguerite et Mina.

Ils savent, par conséquent, que toutes deux étaient de ravissantes jeunes filles.

Réginald les avait eues à un âge déjà très-avancé et alors qu'il avait à peu près perdu tout espoir de devenir père.

De plus, la baronne de Kergen, la douce compagne de sa vie, était morte un an après avoir donné naissance à sa seconde fille. Toutes les facultés aimantes du baron s'étaient donc trouvées concentrées sur ces deux petites créatures qui lui souriaient dans leur berceau. Aussi, nous le répétons, la tendresse que lui inspiraient Marguerite et Mina était de l'adoration.

Sans doute, pour avoir un héritier de son nom et de ses armes, il aurait donné la moitié de sa fortune et les dernières qui lui restaient à vivre.

Et cependant, si l'on avait pu lui proposer de voir une de ses filles se transformer en un fils, nous n'affirmerions point qu'il y eût consenti.

XII. — L'ARRIVÉE.

Les soirées d'automne étaient fraîches.

Le baron de Kergen, assis auprès d'un grand feu qui flamboyait dans l'âtre d'une haute cheminée armoriée, lisait avec recueillement un énorme volume in-quarto, relié en maroquin vert, avec des coins et des fermoirs en argent.

Ce volume n'était autre que le célèbre *Traité de Vénérisme* d'un écrivain français, messire Jacques du Fouilloux, gentilhomme poitevin.

Réginald de Kergen atteignait sa soixante et onzième année. Sa taille haute et droite, son allure ferme, annonçaient d'une façon irrécusable qu'il supportait gaillardement le fardeau de l'âge, et bien des jeunes gens lui auraient envié les restes de sa vigueur d'autrefois.

Grand chasseur et écuyer intrépide, le baron passait des journées entières à la chasse et à cheval sans éprouver la moindre fatigue; et c'est sans doute à l'habitude de ces exercices violents qu'il fallait attribuer en grande partie sa verdure singulière et son admirable conservation.

Rien ne se pouvait voir de plus vénérable que la tête de ce beau vieillard. Ses traits, fortement prononcés et d'une incontestable distinction, offraient une expression douce, bienveillante, et, si nous osons ainsi parler, véritablement patriarcale. Ses cheveux, épais encore, et qu'il portait longs, étaient d'une blancheur sans mélange. Leurs masses argentées encadraient son front haut et fier, et ses joues hâlées par le grand air. Ses grands yeux bleus avaient un regard vif et profond, qui devenaient facilement aussi doux que le sourire de ses lèvres un peu épaisses.

Réginald portait habituellement un habit de chasse en drap gris, sur une veste de même étoffe et de même couleur. Ses jambes, nerveuses et robustes, s'enfermaient tantôt dans de longues guêtres en cuir souple, tantôt dans des bottes à l'écuyère armées d'éperons d'acier.

Au moment où nous introduisons nos lecteurs auprès de lui, il venait, en arrivant de la chasse, d'échanger ses hautes bottes contre des bas drapés et des souliers à boucles d'argent.

Deux grands lévriers, au poil rude, accoutumés à forcer le sanglier dans ses baugees les plus impénétrables, étaient couchés à ses pieds sur le parquet de bois de chêne à compartiments curieusement travaillés. De temps en temps, ces nobles compagnons levaient vers le vieux gentilhomme leur tête intelligente et semblaient la mettre à portée de sa main pour solliciter une caresse qu'il leur accordait sans conteste.

Peu à peu, si intéressante que fût la lecture à laquelle Réginald se livrait, il sembla cependant s'assoupir.

Ses yeux se fermèrent à demi; sa tête, s'appuyant sur le dossier du fauteuil, se pencha lentement d'une épaule à l'autre; ses doigts ne tournèrent plus les feuillets du *Traité de Vénérisme*.

Cet état de somnolence aurait pu durer longtemps encore, s'il n'avait été interrompu tout à coup d'une façon brusque et imprévue. L'une des portes du salon s'ouvrit vivement, et Marguerite entra, ou plutôt s'élança dans cette pièce en s'écriant d'une voix que rendait haletante une joyeuse émotion:—Mon père... mon père....

Les deux chiens bondirent jusqu'à leur jeune maîtresse, dont ils se mirent à lécher les mains.

Le baron, réveillé en sursaut, ouvrit les yeux et releva la tête avec une précipitation pleine de trouble.

—Mon père.... oh! mon père,— répéta Marguerite.

—Eh bien! chère fille!.... eh bien! qu'y a-t-il?.... —demanda vivement Réginald.

—Bonne nouvelle!.... bonne nouvelle!.... il vient!....

—Il vient, dis-tu?....

—Oui, mon père.

—Qui donc?

—Lui!.... lui!....

—Qui, lui?

—Vous ne devinez pas?

—Non, en vérité, pas le moins du monde....

—Eh bien, celui que vous avez tant envie de connaître et d'embrasser!.... l'inconnu dont chaque jour vous bénissez le souvenir!

.... lui, enfin, lui, notre sauveur du mont Elster....

A ces mots, l'exaltation de Réginald sembla presque aussi vive que celle de Marguerite.

—Il vient!.... —répéta-t-il,—il vient!.... Où est-il?.... où est-il?....

La jeune fille saisit son père par la main et l'entraîna jusqu'auprès de l'une des fenêtres.

—Regardez là-bas,—dit-elle.

Cette fenêtre donnait sur l'avenue, longue d'une demi-lieue, qui, depuis la grande route, conduisait au château.

A mi-chemin, à peu près, on voyait un cavalier qui s'avancait, au pas de son cheval, dans la direction du château.

La distance ne permettait point de se rendre compte des traits de ce cavalier.

Réginald secoua doucement la tête.

—Chère fille,—dit-il,—es-tu bien sûre de ne point le tromper? es-tu bien sûre que ce soit là ce brave jeune homme?

—Ah! —s'écria Marguerite avec une indéfinissable expression,—si j'en suis sûre!....

—Mais, il est impossible que, d'ici, tu distingues le visage de ce cavalier.....

—N'importe, je le reconnais.....

—Tu le reconnais?

—Oui.

—Mais, à quoi?....

—Je ne pourrais le dire..... car je ne le sais pas..... mais je le reconnais.....

—Enfin..... —murmura Réginald avec un peu d'incrédulité,—tout à l'heure, nous verrons bien....

—Oui, mon père,—répondit Marguerite,—vous verrez.... vous verrez, si je me trompe....

—Voilà qui est singulier,—poursuivit le vieillard;—car enfin, moi, dont les yeux distinguent dans la nue le faucon ou l'épervier, alors qu'ils ne paraissent encore qu'un point noir presque imperceptible, je vois au milieu de l'avenue un homme à cheval, sans doute; mais, quand bien même ce serait mon frère ou mon fils, je ne pourrais me vanter de le reconnaître....

Réginald et Marguerite avaient raison tous deux.

Marguerite était dans le vrai.

Le vieillard ne se trompait point.

A une semblable distance les yeux du corps étaient insuffisants, mais c'était avec ceux du cœur que Marguerite reconnaissait le nouveau venu.

La jeune fille n'avait point quitté la main de son père.

Elle l'entraîna hors du salon et le conduisit en haut de cet escalier, formant terrasse, qui dominait la cour d'honneur.

En ce moment, Denis, dont le regard perçant distingua deux êtres animés sur la plus haute marche du perron, mit son cheval au galop.

Cette allure rapide grandit le cavalier comme par enchantement. Bientôt ses traits et les détails de son costume devinrent parfaitement distincts.

Alors, Marguerite, qui sentait battre violemment son cœur dans sa poitrine émue, s'écria, avec un accent de joie et de triomphe:—Eh bien, mon père!.... eh bien, vous voyez!....

—C'est donc bien lui?—demanda Réginald.

—Oui, c'est lui, mon père!.... c'est bien lui!....

Cependant Denis avait franchi le reste de la distance qui le séparait des premières marches du perron.

Il arrêta son cheval avec toute la grâce d'un cavalier accompli, il sauta légèrement à terre, et, jetant la bride sur le cou de sa monture, il mit le chapeau à la main et

s'inclina profondément devant le baron, qui, de son côté, venait à sa rencontre.

—Monsieur le baron,—dit-il—j'espère que vous excuserez la liberté que je prends de me présenter ainsi chez vous, sans avoir l'honneur d'être connu de vous, mais....

Denis ne put en dire davantage.

Réginald l'interrompit vivement.

—Vous excuser!.... —s'écria le vieillard,—vous excuser d'être ici, chez celui qui vous doit plus que la vie!.... Ah! mon enfant.... mon fils.... vous voyez bien que mes bras vous sont ouverts, et que mon plus ardent désir est de pouvoir vous presser contre mon cœur....

Et, en effet, le baron s'avancait vers Denis, les bras tendus. Le vieillard et le jeune homme s'unirent dans une étreinte affectueuse.

Le prétendu chevalier de Navailles s'inclina ensuite devant Marguerite, dont une vive rougeur vint colorer le front et les joues.

—Ah! monsieur.... —murmura-t-elle,—pourquoi, quand je vous suppliais, m'avoir si longtemps refusée?.... Mais enfin, puisque vous êtes venu.... puisque vous voilà.... je vous pardonne le chagrin que vous m'avez fait....

Denis saisit la petite main de la jeune fille et la porta à ses lèvres avec l'expression d'une émotion passionnée.

—Mon ami.... mon enfant.... —dit Réginald en s'adressant à Denis,—vous devez avoir besoin de vous reposer.... vous avez faim, peut-être.... Venez avec moi dans ce château, qui, désormais, est le vôtre aussi bien que le mien....

Et, tout en parlant ainsi, le vieillard faisait un mouvement pour remonter avec son hôte et avec sa fille les marches du perron.

Mais voici que soudain les deux grands lévriers qui avaient accompagné leur maître, et qui se tenaient un peu en arrière, hérissèrent leur poil, firent entendre un sourd grondement, et montrèrent au jeune homme une double rangée de dents blanches et menaçantes.

—Arrière, Pluton!.... arrière, Phanos!.... —cria Réginald irrité;—qu'avez-vous donc fait de votre instinct, méchants animaux! Ne voyez-vous donc pas qu'il ne faut point gronder et montrer les dents contre l'ami qui m'accompagne, mais ramper devant lui et lui lécher les mains en signe d'affection et de reconnaissance?....

Pluton et Phanos ne tinrent aucun compte de cette admonition. Leur grognement sourd se changea en hurlement rauque, et ils n'adoucirent point l'étincelle de leurs yeux farouches.

—Monsieur le baron,—dit Denis avec un sourire un peu contraint, —décidément je suis suspect à vos deux beaux lévriers!.... —Ah! —répliqua M. de Kergen,—c'est bien étrange, et je n'y comprends rien!.... Pour la première fois de ma vie, je vois en défaut l'admirable instinct des chiens de cette race!.... Allons, au chenil, vilaines bêtes!....

Et le baron accompagna ces dernières paroles d'un violent coup de pied envoyé à chacun des lévriers.

Pluton et Phanos, ainsi maltraités, s'enfuirent; mais ils continuèrent, de loin, à hurler d'une façon sinistre.

—Ma vieille nourrice disait que c'est un présage de mauvaise augure.... —murmura Marguerite, attristée, malgré elle, au milieu de sa joie.

(A continuer.)

"The Canadian Illustrated News"

Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centins.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.

Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE:

1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1

BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERES:

319--RUE St. ANTOINE--319

MONTREAL.

AVIS—Une demande sera faite au Parlement de la Puissance du Canada, pendant sa prochaine session, pour en obtenir un acte incorporant la Compagnie d'Assurance contre le Feu, sur la Vie, et Maritime, dite "Empire."

ARTHUR M. JARVIS.

Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS A \$1.00 Chaque.

Priz.	Quantité	Valeur.
Une propriété [Rue du Bassin, Montréal] loyer annuel: \$500.	1	5,000 00
Deux lots de terre [Rue St. Denis et Tan- n- rics] \$700 chaque.	2	1,400 00
Huit lots de terre [Chemin Ste. Cathé- rine] \$300 chaque.	8	2,400 00
Quarante-huit lots [Côte Ste. Catherine] \$150 chaque.	48	7,200 00
Un prix en Or de mille piastres.	1	1,000 00
Cinquante prix de \$50 chaque.	50	2,500 00
Cent prix de \$5 chaque.	100	500 00
Deux cents prix de \$3 chaque.	200	600 00
Six cents prix de \$1 chaque.	600	600 00
Mille dix prix valant.		\$21,200 00

DONS:

1—A l'Evêque de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale.	2,000 00
2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de N.-Dame de Lourdes.	1,000 00
3—Aux pauvres [Société St. Vincent de Paul].	1,000 00
4—Aux Sœurs du Bon Pasteur.	500 00
5—Aux Jésuites.	500 00
6—Aux Oblats.	500 00
7—Aux Sœurs de la Providence.	500 00
8—Aux Sœurs de la Miséricorde.	500 00
9—A la Colonie Piepolis.	500 00
	\$7,000 00

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le cinquième gratis. Les argentés seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêque de Montréal.

Le sousigné devra chaque semaine faire un dépôt des argentés des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le Journal le *Nouveaux-Monde*, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le Journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au sousigné.

POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS.
20 " " 22 " etc.

Les lettres adressées au sousigné devront être franches de port.

S'adresser à **G. H. DUMESNIL,**
Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie,
No. 5, Rue St. Sacrement.
Montréal, 22 janvier. 4-7 tf

TELEGRAPHIE.

Les jeunes gens et les demoiselles qui désirent se qualifier pour remplir les nombreuses positions qui seront offertes au printemps sur les diverses lignes télégraphiques, sont invités à se présenter de suite à l'Institut Télégraphique de la Puissance, No. 75, Rue St. Jacques. Le système d'enseignement suivi dans cette institution a reçu l'approbation des premières autorités du pays, et nous n'en voulons pas d'autre preuve que le fait que presque toutes les nouvelles positions remplies depuis deux ou trois ans l'ont été par des élèves de l'Institut. Quant au succès de la méthode que l'on y suit, qu'on lise le certificat suivant:

"Cookshire, 21 décembre, 1872.
"A. M. MORGAN, Propriétaire de l'Institut Télégraphique de la Puissance,
"Monsieur, La présente est pour certifier que seulement huit semaines d'étude et de pratique dans l'Institut Télégraphique de la Puissance m'ont mis en état de recevoir les messages au taux de 23 mots à la minute, et que je considère le système que vous y suivez comme très-excellent."
"Votre, etc."
"S. J. OSGOOD."

Le cours régulier est de trois mois; mais, comme on le voit par le témoignage ci-dessus, les personnes qui ont beaucoup d'aptitude peuvent se qualifier en bien moins de temps. Les élèves avancés ont l'avantage de pratiquer sur une ligne régulière et d'être placés sur un grand circuit.

Le prix du cours est de TRENTE DOLLARS, y compris l'usage des instruments. Tous les accessoires de l'école sont nouveaux et au grand complet.

J. V. MORGAN, Propriétaire,
4-7 d 75, Rue St. Jacques, Montréal.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Epinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY
PHARMACIEN,
144 Rue St. Laurent,
MONTREAL.

3-25ss

LEGGO & Cie.,

LEGGOTYPISTES,
ELECTROTYPISTES,
STEREOTYPISTES,
GRAVEURS,
CHROMO ET
PHOTO-LITHOGRAPHES,
PHOTOGRAPHES ET
IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL.
Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. }

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très-modiques.

HOPITAL DU SACRE-COEUR DE JESUS.

GRANDE OEUVRE DE CHARITE!

LOTTERIE

Sous le patronage de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec, et de MM. les Membres du Clergé, pour aider à la construction de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Jésus, à St. Saviour de Québec.

CONDITIONS:

I.

GAIN OFFERT.

	Valeur des lots.
1 Lot. 2 bons chevaux pour lesquels il est offert.	\$400 00
2 Montres d'or, \$60, \$40	100 00
1 Cornet à piston, monté en argent	50 00
2 Chaises brodées en laine.	55 00
2 Tableaux:—Sacré-Coeur de Jésus et de Marie.	5 00
1 Service à déjeuner, en argent.	25 00
1 Magnifique Prie-Dieu.	8 00
En tout 1000 lots, dont plusieurs d'une grande valeur.	

Une messe, chaque mois, (à perpétuité) pour les bienfaiteurs de l'Œuvre.

II.

VENTE DES BILLETS.

Chaque billet se vend 25 centins. Les avantages suivants sont accordés à ceux qui en prennent un certain nombre, savoir:

1. 1 billet pour 12; ce qui fait 13 billets pour \$3.
 2. 3 billets pour 24; " " 27 billets pour \$6.
- Le nom et la résidence de l'acquéreur de billets doivent être écrits lisiblement sur la marge de chaque billet qu'il achète, puis ors billets en sont détachés et lui sont remis; mais les marges restent entre les mains de celui qui les vend, pour être renvoyées au sousigné, pour la fin de mai prochain. De cette manière la perte des billets détachés, une erreur dans la numération ou la falsification des numéros, ne peuvent entraîner aucun inconvénient.

Des dépôts de billets seront faits dans toutes les paroisses, chez messieurs les Curés et autres personnes qui voudront bien se charger d'en vendre, et cette vente durera jusqu'à la fin de mai.

III.

TIRAGE DES LOTS.

Le tirage des lots se fera, s'il est possible, dans le cours du mois de juin prochain, par deux prêtres, nommés à cet effet, par Sa Grâce Mgr. l'Archevêque, et en présence des intéressés qui désireront y assister. Et pour cette fin, le lieu, le jour et l'heure du tirage des lots seront annoncés dans les journaux de Québec.

Voici le mode qui sera suivi pour faire ce tirage: 1. Toutes les marges des billets vendus, portant les noms des acheteurs, seront déposées dans une urne, et dans une autre urne seront jetés tous les numéros des lots qui sont inscrits dans un livre spécial.

2. On tirera d'abord de l'urne aux marges, le nom d'un acquéreur, et de suite on tirera de l'urne aux lots, le numéro qui le sort lui donnera; et ainsi de suite jusqu'à épuisement des lots; de cette manière, les noms des personnes et les numéros des lots seront également tirés au sort.

3. Le tirage terminé, on adressera à chaque propriétaire de billet gagnant, une lettre pour l'informer de ce qu'il aura gagné, et il sera mis en possession du lot ou des lots gagnés, en s'adressant au sousigné auquel il devra présenter la lettre qui lui aura été adressée.

4. Tous les lots devront être réclamés dans le cours d'une année. Passé ce temps, les lots, qui n'auront pas été réclamés, seront vendus au profit du dit Hôpital du Sacré-Coeur de Jésus.

J. R. L. HAMELIN, Ptre.,
Hôpital-Général, Québec.

4-7 p

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud.

Bureau et Manufacture
No. 536 à 542, RUE CRAIG,
MONTREAL,
77 Rue St. Jacques.

CHARLES GARTH,
JAMES MATTINSON,
H. W. GARTH. 3-22 ss

J. D. NORMANDIN, RELIEUR ET

MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.



Les abonnés de "L'Opinion Publique" ont une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché.

PORTE VOISINE DU No. 57 RUE St. GABRIEL
MONTREAL. 3-49zf

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL,

SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., Boston E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E. U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant.

Assortiment sp. tendide de Pianos et Orgues.
Pianos à louer.
Pianos échangés.
Orgues à louer.
Réparations faites convenablement.
Pianos vendus par versements.
Pianos vendus avec termes faciles.
Rappelez-vous l'endroit. 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets."

Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-44ss

POUDRE ALLEMANDE,

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERES RESPECTABLES. 3-38 ss

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

MÉDAILLE DE LIÈRE CLASSE,
ALFRED LABARRAQUE & C^{tes}.

QUINIUM LABARRAQUE

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinium Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinium Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.

Liquor Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son acreté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau

pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le manèment si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot remplace avec avantage bien des tisanes pu ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:

EN BOISSON:— Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:

BRONCHITES
CATARRHE DE LA VESSIE
RHUMES
TOUX OPINIATRE
IRRITATION DE POITRINE
COQUELUCHE.

EN LOTIONS:— Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU
DÉMANGEAISONS
MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS:— Une partie de liqueur et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS
CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC.

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

CASTRALGIES
DYSPEPSIE
PYROSIS
AIGREURS
DIGESTIONS DIFFICILES
CRAMPES D'ESTOMAC
CONSTIPATION
COLIQUES
DIARRHÉE
DYSSENTERIE
CHOLERINE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudres ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.

PRIX DE LA BOITE: 1 FRANC 50.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec. 3-14 ss

ETEIGNOIR D'INCENDIE



"TOUT A FAIT LA MEILLEURE PROTECTION CONTRE LE FEU."

EMPLOYÉ PAR

Les chemins de fer,
Les bateaux-à-vapeur, Hôtels,
Les Mines, les Asiles,
Les Départements du Feu, etc.

Faites demander "Its Record"

F. W. FARWELL, Secrétaire.

407, BROADWAY, N.-Y.

O. DESMARAIS,
PHOTOGRAPHE,
Coin des rues Craig et St. Laurent,
MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20ss

A. SICOTTE,

No. 331 RUE ST. LAURENT.

Ferblantier, Plombier
Poseur de Tuyaux à
Gaz, Bains, Lieux d'Al-
sance, Couverture en
Ferblanc, en Tôle
Galvanisée et en Ar-
doise.

Aura toujours un as-
ortiment complet et
varié de Ferblanteries,
Ferrermeries, Réfrigé-
rateurs, Huile de Char-
bon, Lampes, Cheminées, Mèches, etc.

Toutes commandes seront exécutées avec soin et à des prix très modérés. 3-43 s.

\$50,000 VALANT

CONSISTANT EN

HARDWARE FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX,
MERCERIES, &c., &c., &c.

Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

Une visite est sollicitée.

R. DEZIEL,
181, Rue St. Joseph.

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, —9 Novembre, 1872.
L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Com' issaire des Douanes. tf

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, adres-
sées au sousigné et endossées: "Soumissions pour la Nouvelle Bâtisse des Douanes, à Toronto," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MERCREDI, le 26 MARS prochain, à MIDI, pour l'érection et le parachèvement d'une nouvelle Maison de Douanes, à Toronto, P. O.

Les plans et devis seront visibles au bureau de R. C. Windeyer, Architecte, Toronto, le et après LUNDI, le 10 MARS.

Les signatures de deux personnes, solvables et responsables, voulant se porter garantes du complet accomplissement du contrat, doivent être attachées à chaque soumission.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
Ottawa, 27 Février 1873. } 4-10 b

ROMAN CANADIEN.

L'INTENDANT BIGOT,

PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo.

Prix: 25 Centins.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser aux bureaux de L'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place d'Armes et 319, rue St. Antoine. 3-30tf

COURS ELEMENTAIRE

DE

BOTANIQUE

ET

FLORE DU CANADA

A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION

PAR

L'ABBÉ J. MOYEN,

PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COL-
LÈGE DE MONTREAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches.

Prix: Cartonné, \$1.20.—\$12.00 la douzaine.

Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.)
Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.

En vente aux bureaux de L'Opinion Publique No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada. 3-33 tf

Imprimé et publié par G. H. DESMARAIS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.